



Quartiers. d'avenir

Retours d'expériences et boîte à outils
pour "faire tiers-lieux" dans les quartiers

Du déchet
à la ressource

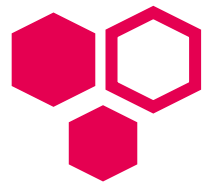
Agriculture
urbaine

Santé, sport,
bien-être



Fondation





EDITO



« Ces dernières années ont mis en évidence l'importance de retisser des liens sociaux au sein des copropriétés et, plus largement, à l'échelle du quartier, voire de de la ville. C'est dans ce contexte que nous avons lancé cet appel à projets, en trio, chacun apportant son expertise et son réseau pour accompagner les associations. Il nous a permis d'identifier des initiatives participatives, inclusives, génératrices de mixité, en lien avec l'environnement, dans l'idée de "faire ensemble pour mieux vivre ensemble". Ces projets remettent la solidarité au cœur de la vie de quartier. Nous espérons qu'ils pourront inspirer de nombreux autres projets. »

Marcela Scaron, Secrétaire générale Fondation Macif



« Créer un tiers-lieu est une démarche collective, qui s'inscrit dans la coopération territoriale dès sa conception, pour œuvrer à répondre aux besoins des habitants en les impliquant fortement. Leur développement est le reflet de leur impact sur les territoires, en ruralité, en zone urbaine et dans les quartiers prioritaires de la ville. A travers ce rapprochement entre l'ANTL, l'USH et la Fondation Macif nous avons pu accompagner des projets locaux à « la démarche tiers-lieux » permettant de catalyser les collaborations locales en impliquant les bailleurs sociaux et les habitants, et en contribuant ainsi à créer des environnements dynamiques et inclusifs. Cette coopération permet d'expérimenter et de créer des initiatives répondant réellement aux besoins de la communauté, en complémentarité avec l'existant, et où chacun contribue au bien commun pour renforcer la solidarité et le mieux vivre ensemble dans les quartiers d'avenir. »

Le bureau collégial et Ophélie Deyrolle, directrice générale de l'ANTL



« La Fondation Macif, l'ANTL et l'USH se sont réunies autour d'objectifs partagés : repérer et accompagner les initiatives solidaires, favoriser les coopérations d'acteurs dans les territoires, mettre au cœur des projets les habitantes et habitants. L'appel à projets Quartiers d'avenir a permis de valoriser de nombreux projets en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Cette démarche s'inscrit dans les enjeux poursuivis par les organismes Hlm et souligne la vitalité du secteur de l'ESS ».

Raphaële d'Armancourt, Directrice adjointe en charge du Pôle politiques territoriales et urbaines de l'USH



SOMMAIRE

PROPOS LIMINAIRES

1. L'HISTOIRE DU PROJET
2. LA MÉTHODOLOGIE CHOISIE
3. COMPTE-RENDU DU COMPAGNONNAGE

PARTIE 1. FAIRE TIERS-LIEUX

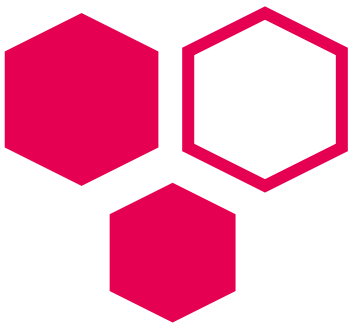
1. DEVENIR UN TIERS-LIEU
2. LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL
3. COMMUNICATION
4. MODELE ECONOMIQUE
5. MESURE D'IMPACT

PARTIE 2. ZOOM BAILLEURS

PARTIE 3. FICHES PROJETS

PARTIE 4. RESSOURCES





Coordonné par :

Théo Lachmann (Association Nationale des Tiers-Lieux)

Guide écrit par :

Théo Lachmann (Association Nationale des Tiers-Lieux,

Claire Dargaud (Les Petites Rivières),

Marie Nicolini (Impact Studio),

Flore-Anaïs Brunet (Le Mouvement des Régies)

Réalisé grâce au soutien de :



Fondation

PROPOS LIMINAIRES



1. L'histoire du Projet :

A/ L'appel à projet :

La Fondation Macif a décidé d'initier l'Appel à Projets (AAP) Quartiers d'avenir sur la thématique du "faire ensemble pour mieux vivre ensemble" - en partenariat avec l'Union sociale pour l'habitat (USH) et l'Association Nationale des Tiers-Lieux (ANTL) - afin de mutualiser leurs compétences et leurs réseaux, et d'accompagner financièrement et techniquement la mise en œuvre de projets innovants, impactants et pérennes, au bénéfice des habitants.

Pour son orientation 2022-2023, la Fondation Macif a choisi de s'engager sur l'Habitat en portant notamment des programmes qui ont pour axe directeur « **Habiter autrement et durablement pour mieux vivre ensemble** ».

Avec 4,1 millions de personnes souffrant de mal-logement (source Fondation Abbé Pierre) et un impact environnemental lié à celui-ci très important en termes d'émissions de CO2, le choix de l'habitat et plus largement du cadre de vie s'est imposé assez naturellement. Le confinement ayant par ailleurs démontré l'importance des liens sociaux de proximité et d'un cadre de vie adapté, la Fondation Macif a décidé de dédier 50% de ses moyens à cette orientation.

Cette thématique s'est développée sous **3 axes de réflexion** :

1/ Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie

Favoriser l'accès et le maintien des personnes les plus fragiles, notamment des jeunes, à un logement adapté à leurs besoins et à faible impact environnemental. Par exemple, l'accompagnement à l'adaptation des logements pour les personnes vieillissantes et les nouvelles formes d'habitat : colocations solidaires, colocations multiculturelles, cohabitation intergénérationnelle, habitat inclusif et participatif, habitats partagés...

2/ Vivre mieux : qualité de vie dans le logement

Favoriser l'amélioration des caractéristiques du logement des personnes les plus fragiles, pour améliorer la qualité de vie dans le logement et réduire l'empreinte carbone avec, notamment, l'accompagnement à la réduction des pollutions intérieures, à l'auto-réhabilitation, la lutte contre précarité énergétique ou encore l'intermédiation entre les parties prenantes...

3/ Vivre ensemble : habitat et cadre de vie

Favoriser l'amélioration du cadre de vie des habitant.e.s par des projets les impliquant de manière directe. Contribuer aux dépassements des contradictions des productions urbaines et de logement, notamment à l'aune de la transition écologique et de l'évolution des attentes sociétales. Avec, par exemple, la concertation des habitant.e.s, l'intelligence collective, l'accès aux services et commerces essentiels, la végétalisation et préservation de la biodiversité : jardin, mise en culture partagée...

L'appel à projet Quartiers d'Avenir s'intègre dans le 3^{ème} axe de réflexion.

Quoi ?

L'objectif commun de l'AAP Quartiers d'avenir est de soutenir la mise en place de **nouvelles expérimentations menées par des duos bailleurs/associations**. L'impact attendu des projets sélectionnés est l'amélioration du cadre de vie des habitants par des projets les impliquant de manière directe, favorisant les dynamiques d'entraide et le développement du lien social, du lien intergénérationnel, en collaboration avec les associations de quartiers déjà présentes ou émergentes sur le territoire.

3 thématiques en lien avec l'environnement et le bien-être ont été identifiées :

- **Du déchet à la ressource** - par exemple : gestion des déchets ménagers, des encombrants, recyclerie, ateliers de réparation...
- **Agriculture urbaine** - par exemple : jardins partagés, fermes urbaines, alimentation saine et abordable, biodiversité, nature en ville...
- **Santé, sport et bien-être** - par exemple : ateliers sur le bien-vieillir, le bien-être, animations autour de la prévention santé et le sport...

Pourquoi ?

Les initiatives de solidarité à l'échelle d'un immeuble ou d'un quartier, portées par des collectifs d'habitants ou des associations sont des vecteurs essentiels d'amélioration du cadre de vie, en particulier dans les territoires en difficulté, ou en période de crise comme celle que nous venons de traverser. Elles sont indispensables pour retisser du lien social, rompre l'isolement de certaines personnes fragiles, favoriser l'entraide entre voisins et l'épanouissement de tous.

Ces initiatives de mixité sociale et de solidarité restent pourtant souvent fragiles sur le long terme, car dépendantes de nombreuses contraintes liées à leur gouvernance, à leur modèle économique ou juridique, aux conflits d'intérêts des nombreuses parties prenantes, à la mobilisation de bénévoles... alors même que les besoins des habitants sont toujours présents.

B/ Les partenaires :

La Fondation Macif :

Créée en 1993, la Fondation d'entreprise Macif initie, finance et soutient des programmes d'innovation sociale en France métropolitaine, au stade de l'émergence, du développement ou du changement d'échelle dans 4 domaines : habitat, mobilité, santé et finance solidaire.

Son action menée en collaboration avec une pluralité d'acteurs publics et privés lui permet d'accompagner des projets à fort impact social, sociétal et environnemental qui s'inscrivent dans la durée. Elle a ainsi pour vocation de prolonger le dessein social de son fondateur, la Macif, entreprise résolument mutualiste.

Forte d'une équipe de 12 chargés de mission en région et au national, la Fondation Macif peut intervenir à différentes étapes de la vie d'un projet : de son expérimentation locale jusqu'à un

éventuel essaimage à plus grande échelle. En 2023, elle a accordé près de 3,4M€ de subventions et accompagné l'émergence et le développement de 152 projets.

L'USH

L'Union sociale pour l'habitat (USH) représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 566 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2022, les organismes Hlm ont mis en chantier 66 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,37 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : en 2022, 16 300 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.



L'Association Nationale des Tiers-Lieux :

L'Association Nationale des Tiers-lieux est l'espace de dialogue et de construction collective pour porter les priorités du mouvement des tiers-lieux. Elle regroupe les Tiers-lieux et leurs partenaires autour d'une ambition commune : promouvoir et développer la démarche des Tiers-Lieux, acteurs de premier plan dans tous les territoires pour expérimenter, inventer et mettre en actions immédiates les transitions écologiques, économiques et sociales.

Elle a 4 missions principales :

- 1 - Favoriser l'échange entre pairs** : coconstruire et animer les espaces de ressources et d'échanges qui favorisent le développement des Tiers-Lieux et les partenariats avec les autres acteurs du changement.
- 2- Élaborer et porter le plaidoyer des tiers-lieux** : promouvoir les actions de transformation sociétale que portent les Tiers-Lieux pour construire les transitions écologiques, économiques et sociales d'aujourd'hui et demain.
- 3 - Mutualiser** des services collectifs pour l'ensemble des tiers-lieux et des réseaux qui les accompagnent sur les territoires
- 4 - Co-construire** des dispositifs nationaux d'appui aux tiers-lieux : coordonner des projets à l'échelle nationale, où s'expérimentent des nouveaux modes de faire ensemble





C/ Les 9 projets sélectionnés :

- **Du déchet à la ressource**

Au fil de l'eau / Valophis Habitat – Choisy les Roi (94)

L'Association Au Fil de l'Eau agit pour la préservation et la mise en valeur des cours d'eau en Ile-de-France. Au travers de chantiers d'insertion, l'association permet l'accès à la navigation au grand public tout en les sensibilisant aux enjeux environnementaux liés à l'eau. Le projet "Un bateau à la rescousse des déchets à Orly et Choisy-le-Roi" s'organise autour de trois axes :

1. Des formations-actions au diplôme brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et aux gestes de prévention et secours civiques (PSC1) pour les jeunes et adultes.
2. Un engagement citoyen des jeunes participants dans la mise en place d'actions citoyennes et conviviales dans le parc Hlm de Valophis Habitat sur le vivre-ensemble ou la valorisation et réemploi de déchets et des matériaux, en contrepartie du financement du BAFA.
3. La collecte de déchets à bord du bateau, encadrée par des salariés en insertion, pour la navigation et l'animation, avec pour objectif la compréhension du cycle du déchet urbain : du quartier à l'eau.

Emile et Rosa / RIVP – Paris 19 (75)

Emile & Rosa souhaite développer un nouveau concept de tisserie avec et pour les habitants du quartier de Rosa Parks, afin de favoriser le lien et l'autonomie autour des enjeux de l'économie circulaire. La tisserie sera un lieu de partage et d'animation d'ateliers de couture avec des matériaux réemployés, de la réparation de vélo, des formations aux éco-gestes, des animations Do It Yourself, conseils sur l'entretien de son logement (bricolage, repérage des fuites d'eau,...).



BRIC / Habitat et Métropole – Saint Chamond (42)

Ce projet est axé sur l'économie circulaire avec la récupération des encombrants souvent éparpillés. Profiter des acteurs locaux, du tiers lieu en émergence pour accompagner les habitants sur les questions liées au développement durable. La sensibilisation est l'une des clés importantes de BRIC. L'enjeu étant de donner le pouvoir d'agir aux habitants et de pouvoir répondre aux défis environnementaux. 4 activités principales structurent ce tiers-lieu :

- Atelier d'insertion IAE, avec en support de travail la rénovation et la création d'objets à partir de récupération,
- Un atelier participatif, pour que les habitants puissent créer et réparer eux-mêmes leurs objets,
- Boutique commerciale, avec la vente des objets rénovés et créés.
- Boutique sans argent avec en concept « de donner sans prendre, et prendre sans donner »

- **Agriculture urbaine**

Le Cri de l'œuf / Halpades – Annecy (74)

Ce projet consiste en la mise en place d'ateliers de cuisine itinérante en pied d'immeuble à partir de la récupération des invendus faite auprès de partenaires locaux et de maraîchers.

Les habitants pourront participer à la préparation de repas, dans un esprit de valorisation des savoirs des individus et de la solidarité de proximité autour d'une alimentation choisie et réfléchie pour aujourd'hui et demain. La régularité de l'action permettra de faire émerger des



projets d'initiatives solidaires entre habitants et d'ouvrir le dialogue sur l'impact de l'alimentation au niveau du budget, de la santé et de l'environnement.

TZCLD 88 / VOSGELIS – Thaon les Vosges (88)

TZCLD souhaite créer un espace partagé, convivial, propice aux rencontres permettant de maintenir le lien social entre les habitants et de favoriser les échanges intergénérationnels, composé d'un jardin, d'un verger, d'un poulailler et d'un site de compostage.

L'objectif est de proposer divers ateliers et temps de rencontres/d'échanges conviviaux autour de ces espaces pour dynamiser le quartier et rassembler ses habitants, notamment sur la thématique de l'alimentation simple et saine à base de produits frais de saison et à la gestion des biodéchets.

Vivre en transition / Immobilière Basse Seine (IBS) – Fécamp (76)

« Notre quartier régénère » est un projet d'économie circulaire solidaire avec et par les habitants, grâce à 3 thématiques : récupération de fruits et légumes invendus, transformés lors d'ateliers cuisine anti-gaspi et valorisés en repas partagés, création de potagers de quartier avec ateliers jardinage, collecte et valorisation en compost des déchets du quartier

- **Santé, sport et bien-être**

A Vos Soins / SILENE – Saint –Nazaire (44)

L'Arbre Aux Sens va poser les prémices d'un futur tiers-lieux « santé solidaire ». Son objectif est d'améliorer le cadre de vie de tous les habitants du quartier, et de préserver le bien-vieillir, à travers le bien-être, la santé et les liens sociaux. De nombreuses activités seront proposées gratuitement, animées par des professionnels : diététicienne, éducateur sportif, bibliothérapeute, aromathérapeute, sophrologue, somatothérapeute, kinésithérapeute, ergothérapeute, ... 3 thématiques y seront pratiquées à travers diverses approches : l'activité physique adaptée, le bien-être et la créativité sensorielle.

Espace19 / Paris Habitat – Paris 19 (75)

Le projet "Pour une alimentation saine, durable et accessible à tous" a pour objectif de promouvoir une alimentation saine, durable et accessible à toutes et tous par l'accompagnement d'un groupe d'habitants, à l'origine de la demande - résidents Paris Habitat et adhérents des centres sociaux et culturels du quartier- à la création d'un groupement d'achat de produits de qualité, et en circuits courts dans un contexte de précarité socio-économique. Ce projet comprend aussi des actions de sensibilisation sur l'alimentation équilibrée.

Initiative Emploi / LOGIREP – Villejuif (94)

Le projet « Conciergerie Dumas » a pour objectif l'amélioration du cadre de vie des habitants grâce à une offre de services de proximité et une programmation d'animations ouvertes à tous : services publics, services de proximité, activités et animations permettant de favoriser le lien social et la coopération entre habitants. Les thématiques abordées évolueront au fur et à mesure des besoins et demandes des habitants du quartier et pourront par exemple concerner l'insertion professionnelle, la prévention santé, l'inclusion numérique, l'accompagnement scolaire, le sport, l'écologie, l'alimentation durable, l'agriculture urbaine, etc.



D/ Les tiers-lieux ?

Depuis quelques années en France et en Europe, des collectifs issus de la société civile réinventent ou redéfinissent la manière de faire ensemble pour diffuser des biens et des services locaux, partager et expérimenter des idées innovantes, transmettre des connaissances en puisant dans l'ADN de l'éducation populaire, développer l'engagement citoyen et contribuer à la vie de son territoire. Ces collectifs aux formes juridiques variées et aux activités hybrides apportent des réponses nouvelles aux enjeux de solidarités, de liens sociaux, de transition et de résilience des territoires. Ces lieux hybrides, ni tout à fait privés ni tout à fait publics, et les activités qu'ils abritent, sont des espaces co-gérés de mise en commun, inventant au passage de nouvelles formes de prise de décision (partagée), de participation (contributive), de propriété (collective).

Le terme « tiers-lieu », originaire des Etats-Unis, provient de l'anglais « third place ».

Le tiers-lieu est défini au départ par le sociologue Ray Oldenburg à la fin des années 80, de manière simplifiée, comme un lieu où les personnes se plaisent à sortir et se regrouper de manière informelle, situé hors du domicile (first-place) et de l'entreprise (second-place).

D'abord métropolitain, le phénomène gagne les territoires ruraux, les petites et moyennes villes et quartiers de banlieue. Ils sont en majorité situés en dehors des grandes villes en 2023.

Espaces de coworking, friches culturelles, fablabs, tiers-lieux nourriciers... ils ont en commun de mutualiser des espaces et des compétences, hybrider des activités et réunir un collectif citoyen engagé, favorisant la coopération pour répondre aux enjeux de leur territoire.

Les tiers-lieux sont des lieux du faire ensemble, un bien commun délimité et entretenu par une communauté. Leur premier objectif est la sociabilisation. Ils sont l'outil d'une société civile qui souhaite prendre en main sa réponse à des enjeux locaux. Ce sont des leviers d'innovation grâce aux espaces partagés qu'ils offrent, des lieux de rencontres et de partage qui encouragent collaborations et projets collectifs. Les tiers-lieux sont par nature uniques et non répliquables. Ils émanent d'un collectif d'acteurs qui, ensemble, souhaitent créer de nouvelles dynamiques économiques ou sociales pour apporter des réponses nouvelles aux enjeux de leur territoire.

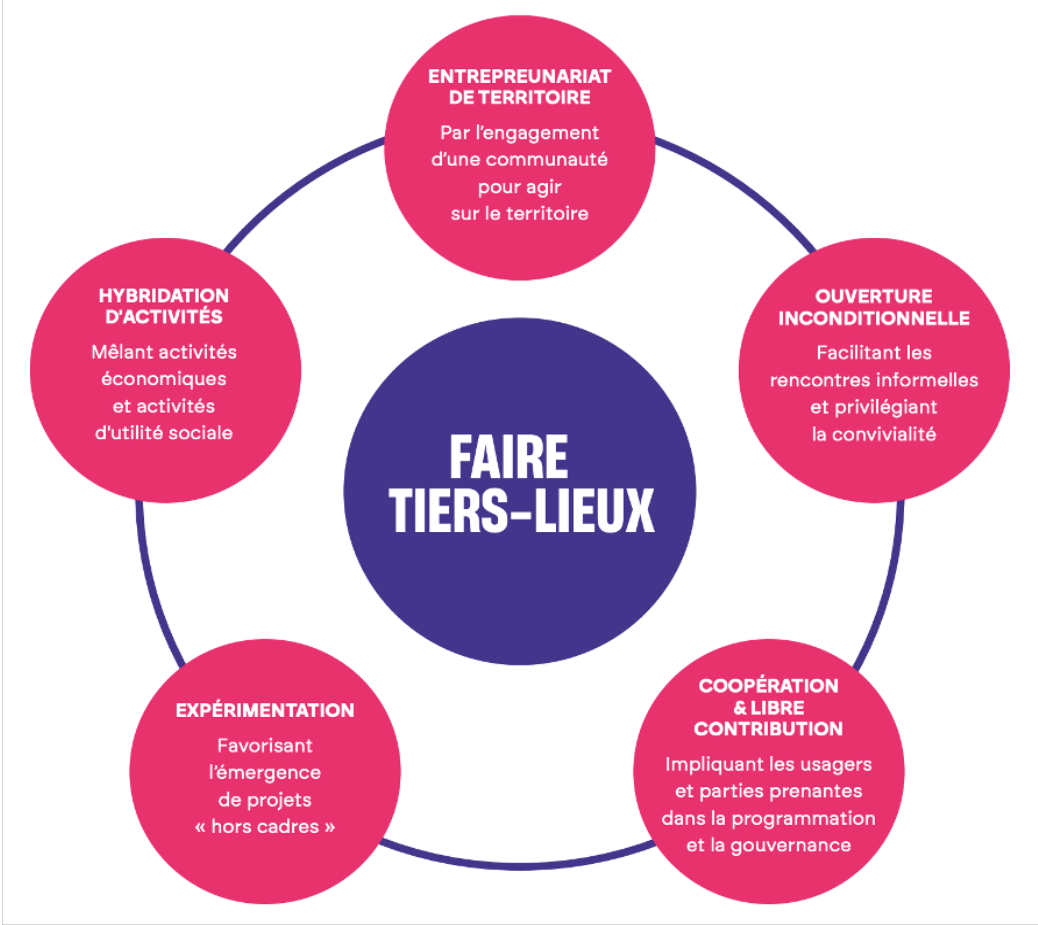
Créer un tiers-lieu est une démarche collective d'intérêt général, qui s'inscrit dans la coopération territoriale dès sa conception.

Ce sont des **laboratoires d'expérimentation** qui transforment les politiques publiques en portant les transitions écologiques, sociales et économiques d'une manière plus horizontale et locale. Ils sont souvent des partenaires d'autres acteurs associatifs locaux ainsi que des collectivités publiques.

Les tiers-lieux sont des espaces où le travail se mélange à d'autres aspects de la vie en collectif et où les usagers ne sont pas des consommateurs mais bien des contributeurs.



Les 5 piliers qui font tiers-lieux :



2. La méthodologie choisie :

Un financement mais pas uniquement !

En créant cet appel à projet avec l'USH et l'Association Nationale des Tiers-Lieux, le format choisi par la Fondation Macif a été de lier le soutien financier permettant de lancer le projet à un dispositif d'accompagnement technique organisé et coordonné par l'Association Nationale des Tiers-Lieux et son réseau de partenaires.

En effet, le constat partagé par les partenaires est que **pour pérenniser les projets et garantir leur solidité et leur stabilité dans le temps, il est bienvenu de proposer aux porteurs de projets une formation, structurée autour de modules d'accompagnement à la fois généralistes et spécialisés sur leurs thématiques et vie de projet.** L'ANTL a donc construit un dispositif d'accompagnement adapté aux besoins de chaque projet, dans les différentes phases : diagnostic de territoire, mise en œuvre du projet, évaluation, et pérennisation et tenant compte des 3 axes soutenus par l'AAP.

En choisissant l'ANTL comme partenaire de cet appel à projet, la Fondation MACIF et l'USH ne cherchaient pas nécessairement à faire émerger des tiers-lieux mais souhaitaient que les lauréats puissent s'inspirer de leurs manières de faire, de leurs méthodes, de leurs montages fonciers et juridiques, de leurs modèles de fonctionnement et de leurs valeurs.

Ce livrable retrace les principaux points évoqués lors des modules d'accompagnements ainsi que des temps de capitalisation et retours d'expérience collectifs. Il a pour objectif d'inspirer et de donner des outils et des ressources à d'autres porteurs de projets qui se retrouvent dans ces dynamiques.

A/ Le diagnostic des besoins

Afin de mieux comprendre les besoins précis de chaque lieu lauréat, l'ANTL les a interrogés précisément sur les besoins du projet, la temporalité dans laquelle ils se situaient, leur rapport au tiers-lieu comme objet en soi, leur gouvernance, leur modèle économique ou encore leur relation avec les autres acteurs du territoire.

Vous trouverez le détail de leurs besoins dans les « Fiches Projets »

Après des échanges avec tous les lauréats, il ressort 9 besoins transversaux et communs qui sont des points clés de la réussite des projets :

- **Devenir un tiers-lieu**

Les projets sont soit des projets de structures qui existent depuis longtemps dans l'écosystème associatif (territoire zéro chômeur, Espace 19...) mais qui n'ont pas de tiers-lieux, soit des

projets de quartiers initiés autour d'une thématique. Tous les projets n'ont pas l'objectif de devenir un tiers-lieu (5 d'entre eux le souhaitent) mais tous souhaitent mieux comprendre ce qu'est un tiers-lieu : les valeurs, l'hybridation des activités, la méthodologie pour que les usagers deviennent contributeurs plus que consommateurs...

- **Montage juridique**

Un besoin fort sur les montages juridiques adéquats en fonction des activités, leurs différences, en lien avec le modèle de gouvernance, la place à donner aux usagers, l'hybridation des activités (marchandes et non marchandes) ainsi que la stratégie financière des lieux.

- **Mobilisation des publics**

Comment mieux mobiliser les habitants, avoir plus de diversité au sein des bénéficiaires / usagers, comment toucher les publics invisibilisés, communiquer de façon plus accessible, répondre à leurs besoins et faire en sorte que les usagers soient contributeurs et participent à la vie du lieu ?

- **Capitalisation – évaluation – étude d'impact**

Tous les lieux ont évoqué un besoin de méthodologie sur l'évaluation qualitative, quantitative, la mise en place d'une étude d'impact, la manière de valoriser leurs projets.

- **Culture de la coopération territoriale**

Besoin fort d'avoir des conseils sur la manière de mieux travailler avec les acteurs de leur territoire, les connaître, devenir un lieu ressource, construire un modèle de l'économie de la fonctionnalité afin de s'organiser en circuits-courts, à l'échelle du territoire.

- **Outils de gestion**

Un fort besoin d'avoir des échanges et conseils sur les outils de gestion, suivi de projets, gestion RH, gestion des adhérents, des usagers, gestion du budget, ingénierie du lieu...

- **Autonomisation des usagers**

Plusieurs structures qui portent le projet souhaitent mettre en place toutes les conditions permettant de laisser le projet à la charge des habitants.

Ils veulent comprendre à quel moment le projet peut être pleinement repris par les usagers, savoir créer une boîte à outils destinée aux habitants pour qu'ils s'approprient le projet et que celui-ci puisse continuer.

- **Gouvernance partagée**

Méthodologie et conseils sur les étapes de mise en place d'une gouvernance partagée, définir et accorder de la place aux usagers dans la gouvernance, les formes possibles que cela peut prendre...

- **Communication vers l'extérieur**

Ce besoin est un peu transversal à tous les autres, les porteurs de projet souhaitent apprendre des techniques de communication, avoir un partage des bonnes pratiques sur la mise en avant de leur lieu afin de mobiliser les publics, communiquer sur leurs projets pour trouver des financeurs...



De ces besoins diagnostiqués, 5 modules pour apprendre à « Faire Tiers-Lieu » ont été conçus dans le dispositif d'accompagnement :

1. DEVENIR UN TIERS-LIEU
2. LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL
3. COMMUNICATION
4. MODELE ECONOMIQUE
5. MESURE D'IMPACT

B/ L'accompagnement

La méthodologie d'accompagnement conçue par l'ANTL prend la forme suivante :

- Préparation et animation d'ateliers dans le cadre d'une journée de lancement du programme d'accompagnement ;
- Préparation et animation de 5 modules d'accompagnement ciblés ;
- Coanimation d'une journée d'échanges de pratiques ;
- Accompagnement individuel et personnalisé auprès des porteurs de projet ;
- Immersion dans un tiers-lieu
- Suivi et valorisation de l'avancée des projets ;

Un appel d'offres a été lancé par l'ANTL sur chacun des axes de l'AAP afin de trouver des prestataires pertinents et cohérents avec les thématiques des lauréats et permettant la consolidation de leurs projets sur des volets en adéquation avec leurs besoins exprimés.

- Pour l'axe « **Agriculture urbaine** », c'est le **Mouvement des Régies** qui a participé à accompagner les 3 lauréats.
- Pour l'axe « **Du déchet à la Ressource** », c'est l'agence de conseil en économie sociale, solidaire et circulaire **Les Petites Rivières**.
- Pour l'axe « **Santé, sport, bien-être** », c'est la SAS **IMPACT STUDIO** qui accompagne des acteurs de la fabrique de la ville dans la conception et le déploiement de projets d'innovation sociale.

Le programme d'accompagnement prévoit des sessions mutualisées qui permettront aux lauréats de se retrouver tous ensemble qu'importe leur axe thématique, mais aussi des temps restreints à l'axe thématique (lors des modules) et des temps individualisés.



3. Le compte-rendu du compagnonnage :

Introduction

Le compagnonnage vient clôturer le programme d'accompagnement proposé aux lauréats du projet Quartiers d'Avenir. En effet, après des modules théoriques sur la démarche tiers-lieux et sur la structuration des projets, il est apparu évident que **favoriser des temps de rencontre entre les projets lauréats et des tiers-lieux qui ont de l'expérience est riche d'apprentissage, certes informel mais tellement concret pour les porteurs de projet**. Les porteurs de projet ont ainsi pu rencontrer des tiers-lieux qui se sont posés les mêmes questions (quelle structure juridique prendre ? Comment changer d'échelle ? Quels partenaires avoir ?...) à différents moments de vie de leurs projets.

L'idée de l'immersion est qu'un tiers-lieu de l'écosystème de l'ANTL puisse accueillir le porteur de projet sur une demi-journée ou une complète afin que l'équipe bénévole ou salariée puisse visiter le tiers-lieu, voir et participer à certaines activités et surtout échanger avec l'équipe du tiers-lieu sur les projets respectifs afin qu'il y ait un partage de connaissances, qu'ils puissent poser des questions pratiques, se faire conseiller sur leurs difficultés, éviter de commettre des erreurs, anticiper, s'inspirer et pourquoi pas créer de futures collaborations.

Vous trouverez ci-dessous les synthèses des immersions effectuées par les lauréats.

Immersion du Cri de l'œuf au Faitout :

Où : immersion dans [le Faitout](#), tiers-lieu dédié à l'hospitalité et la justice alimentaire (La Mulatière, AURA).

Les attentes du porteur de projet : Partage des expériences pour comprendre quelles similitudes et quelles différences dans la démarche entre Tiers-lieu du dedans, le Faitout et Tiers-lieu du dehors, le Cri de l'Oeuf ? Qu'est-ce qui se joue autour de la cuisine notamment pour re-créer une vie de quartier pour et par ses habitants des bas d'immeubles ? Autrement dit, quels sont les enjeux dans l'acte de cuisiner ensemble ?

Les acquis : Les réalités de terrain démontrent que la régularité des actions est un ingrédient essentiel pour ancrer des pratiques viables et réussir à mobiliser des habitants sur du long terme. La volonté de générer une vie de quartier et la mixité sociale et culturelle passe plus par de l'externalité (aller vers en tant qu'association) que par la volonté initiale des habitants qui y résident.

"Nous comprenons que l'enjeu principal des tiers-lieux en pied d'immeuble reste de répondre aux besoins concrets de ces quartiers."



Immersion de Espace 19 à la Ferme de la Cure :



Où : Immersion à la [ferme de la Cure](#), tiers-lieu alimentaire d'éducation à la biodiversité et formation à la permaculture géré par l'association la SEVE (Sailly, IDF).

Les attentes du porteur de projet : Partage d'expérience autour du sujet de l'alimentation, découvrir les activités de l'association et comprendre la structuration entre les animations de sensibilisation à la nature, les actions d'agriculture, d'élevage et la coopérative d'achat groupé.

Les acquis :

- Échange autour des objectifs de La SEVE et de la Ferme de la Cure, les valeurs et philosophie qui structurent leurs actions notamment sur le thème de l'alimentation ;
- Temps d'échanges avec des bénévoles actifs sur la construction et le fonctionnement de deux activités : une coopérative d'achat autogérée et le marché des producteurs locaux à la ferme ;
- Temps d'échanges avec la chargée de gestion et de développement sur certains outils et fonctionnement collectifs mis en place (prix « libre et conscient », la SEVE met à disposition un « guide du tarif libre » ;
- Echange autour de la répartition entre mobilisation des bénévoles et rôles salariés, comment instaurer une relation de confiance ?...)

« Bien que nos contextes soient différents, on repart avec des outils et des axes de réflexions à creuser (Quel niveau d'implication du collectif envisager ? Quelle stratégie pour développer son autonomie ? Quelle gouvernance ? Quel format de coopérative privilégier ? Quels partenaires mobiliser ? Quel modèle économique (modèle groupement d'achat ou modèle tarifications multiples) ?). »

Immersion de Au fil de l'eau à Vir'Volt :

Où : Immersion à [Vir'Volt](#), tiers-lieu ancré dans une perspective environnementale, interculturelle et sociale (La Ferté Alais, IDF).

Les attentes du porteur de projet : Comprendre leur fonctionnement et explorer les possibilités d'actions conjointes concernant l'accompagnement social et l'insertion.

Les acquis :

- Compréhension de la gestion de Vir'Volt notamment concernant l'accompagnement proposé aux services civiques internationaux.
- Présentation de la temporalité des chantiers.



- Échange autour de la mobilisation des publics, et la construction de parcours long, réunissant plusieurs partenaires éducatifs dans une perspective de coopération.
- Évaluation des possibilités de coopération, des besoins de chaque structure et des actions conjointes pour y répondre (possibilités de financement).
- Expérimentation conjointe à mettre en place dans les mois suivants :
 - Participation des personnes accueillies dans des parcours d'insertion à Vir'volt aux journées de découverte des métiers fluviaux d'Au Fil de l'eau
 - Présentation des modalités de formation et des parcours de salariat en insertions proposés par Au fil de l'eau aux personnes en insertion à Vir'volt
 - Développer un cycle d'action d'insertion conjointes : ateliers de menuiserie sur le site de l'association Vir'Volt, ateliers de navigation et de chantiers environnementaux, action de sensibilisation des publics cibles dans les QPV
 - Possibilité de mettre en place à l'été 2025 un chantier international de jeunes bénévoles au profit des actions environnementales de Au fil de l'eau.

« Nous avons évoqué la possibilité d'organiser une journée de découverte des métiers de l'eau à bord de nos bateaux pour les jeunes de Vir'Volt, ainsi qu'une présentation de notre chantier d'insertion pour ceux qui seraient intéressés. »

Immersion de Vivre en transition à la Manufacture des Capucins :



Où : Immersion à [La Manufacture des Capucins](#) un tiers-lieu sur la transition écologique et solidaire à Vernon (Eure, Normandie).

Les attentes du porteur de projet : Découvrir les origines du projet, le montage juridique et financier, sa gouvernance et sa gestion. Avoir un retour d'expérience sur la gestion des bénévoles, le fonctionnement et les installations du jardin partagé.

Les acquis :

Les salariés du TL compagnon ont pu échanger avec l'équipe projet Vivre en transition notamment sur la genèse et la philosophie du projet, les activités et actions menées, la diversité du public et la manière dont modulent l'espace pour hybrider les activités.

Ils ont également abordé leurs relations avec les collectivités, le modèle économique, la gouvernance d'une SCIC et le fonctionnement collaboratif avec des méthodes de répartition des rôles (parties-prenantes dans l'organisation (bénévoles, référent bénévoles ..) et enfin les points de difficultés et les solutions trouvées.

« La journée à la Manufacture a été fort utile. Depuis notre retour, nous avons déjà mis en place un certain nombre de choses grâce à cette visite. La récupération des matériaux par exemple, et le programme mensuel. »



Immersion de EBE Emile et Rosa à la Petite Roquette :

Où : Immersion à La [Petite Roquette](#), tiers-lieu multisites et facettes (ressourceries, café, atelier de réparation, espace culturel...)

Les attentes du porteur de projet : « *Des attentes pour comprendre comment on grandit et à quoi on ressemble au bout de ... 20 ans !* » Dans le cadre de l'ouverture de leur 2 lieux (friperie et café cantine), Emile et Rosa a souhaité se rapprocher de la Petite Roquette qui a des activités similaires. Besoin d'un "modèle" pour s'inspirer, notamment pour comprendre l'impact du temps sur les projets et l'organisation qui se structurent pas à pas, surtout en phase de changement d'échelle. "Comment on s'organise sur plusieurs sites ? Comment communique-t-on ? Comment prend-on des décisions ? Comment faire les bons choix ? Quel temps cela prend pour grandir ?"

Les acquis :

Cela a permis à l'équipe de :

- Se projeter dans une structure plus mature, plus grande et multisites,
- Sensibiliser les salariés en insertion au réemploi,
- Mieux comprendre comment fonctionne une ressourcerie à chaque étape du cycle,
- Observer l'organisation de la ressourcerie : rangement / organisation au détail / fonctionnement, l'agilité requise de la part des équipes pendant le service de restauration.

« Un beau moment partagé collectivement qui permet de faire du lien. Nous sommes ressortis avec plein d'idées en tête ! Et l'envie de créer des liens avec cette association qui peuvent être utiles par la suite. »



Immersion de A vos soins à Danaecare :

Où : Immersion à [Danaecare](#) tiers-lieu de santé multisite à Etrat et Givors (dans la Loire).

Les attentes du porteur de projet : Pour continuer d'amplifier leur dynamique territoriale de réduction des inégalités d'accès au soin, À vos soins souhaite ouvrir un pôle de santé

communautaire et solidaire avec le centre de santé existant. L'objectif serait de proposer des ateliers de soins collectifs, d'accueillir d'autres professionnels de santé, et d'y proposer des activités de bien-être et de sport adapté. C'est dans ce contexte d'agrandissement que l'équipe a décidé d'aller rencontrer d'autres lieux de santé inspirants.

Les acquis :

- Avoir un retour d'expérience sur un projet de santé communautaire et comment fédérer un écosystème d'acteurs variés (collectivités, universités, institutions, professionnels de santé) autour de projets innovants visant à humaniser les soins et à améliorer l'accès à la santé.
- Échanger autour des méthodologies de recherche-action participative et de l'implication des usagers dans la conception des services. Les discussions ont permis d'identifier des pistes de collaboration future et d'inspirer les participants dans la conception et le développement de leur propre tiers-lieu santé à Saint-Nazaire.



« Cette visite a été l'occasion de partager des réflexions profondes sur les manières de réinventer l'accès à la santé et de valoriser l'humain dans les soins. »

Immersion de Initiative emploi à la Mine :

Où : Immersion à [La Mine](#), une maison des communs dédiée au réemploi et à l'innovation sociale à Arcueil (IDF)

Les attentes du porteur de projet : Comprendre le fonctionnement global de la structure et les spécificités d'un modèle de réemploi (autant d'un point de vue logistique qu'organisationnel). Comprendre les facteurs de réussite du lancement d'un projet d'insertion par l'activité de réemploi et de recyclerie, ainsi que le modèle d'animation de vie de quartier. Saisir le modèle économique de la structure. Avoir une liste d'acteurs sur le territoire pour penser des projets de réemploi dans le 94.

Les acquis :

Réponses précises à leurs questions sur la gestion du lieu, le modèle économique ; Cela donne des pistes pour le lancement de ce type d'activité dans leur tiers-lieu et surtout amène une réflexion autour de l'importance d'une étude de faisabilité pour affiner un projet de ce type et avoir des outils fiables à présenter à de potentiels financeurs ; Le tiers-lieu compagnon a partagé une liste de contacts intéressants dans les réseaux de réemploi et recycleries du Val de Marne afin d'affiner les perspectives de projet que Initiative emploi a sur le territoire.

« Cette journée a été très instructive dans l'ensemble. Nous repartons avec des perspectives et des contacts et nous avons eu des échanges très riches et éclairants. »

Immersion de TZCLD88 à Ailleurs :

Où : Immersion à la [3ème Rive](#), le tiers-lieu Ailleurs

Les attentes du porteur de projet : Découvrir les locaux et ses installations, comprendre la mise en place du projet et la gouvernance du tiers-lieu, avoir des détails sur le fonctionnement du tiers-lieu et les activités proposées.

Les acquis :

- Découverte des étapes de la mise en place du projet, et des rapports avec la commune qui met à disposition le local car elle décide de soutenir le projet.
- Partage du lieu avec d'autres associations locales, permet de faire du lien et de tisser des collaborations qui initient la création du tiers-lieu en se rapprochant sous une forme juridique commune.
- Gouvernance du projet (composition, comment devenir membre, quelles contreparties, quelle gestion, quelle moyens et outils pour communiquer, partager l'information...)
- Conseils sur les statuts à adopter et comment les rédiger.
- 3ème Rive a également évoqué ses difficultés, le tiers-lieu souffre du manque de bénévoles et la répartition des tâches est difficile avec les 5 structures qui le composent.



« En visitant ce lieu, nous avons compris qu'il ne faut pas poser d'exigence trop forte auprès des adhérents, faire confiance pour favoriser l'adhésion et l'engagement et être le plus ouvert possible pour faciliter la participation. Il est également important de ne pas rester seul, mais d'impliquer d'autres structures locales dans le projet. »

Immersion de BRIC au réseau de CREFAD LOIRE :

Où : Immersion au sein du [réseau du CREFAD](#) (Saint-Etienne, AURA)

Les attentes du porteur de projet : « *J'ai eu le choix entre différents lieux. J'ai souhaité rencontrer un acteur bien implanté sur notre territoire afin d'exposer différentes problématiques que notre association rencontre* ». Le besoin d'échanger sur les difficultés rencontrées dans la structuration du projet BRIC notamment autour de l'hybridation des activités, s'inspirer de leur modèle économique et avoir des conseils sur la recherche d'un lieu dans un contexte politique difficile.

Les acquis :

- Présentation des activités du CREFAD et projets en cours, permettant d'avoir une cartographie de l'existant et une visualisation des activités qui peuvent-être développées dans une démarche tiers-lieu.
- Découverte de leur modèle économique : Les sources de financement sont nombreuses et fonctions des différentes actions. Ils ont un modèle hybride entre fonds publics (Etat, Europe) et privés (prestations, fondations).
- L'échange et le retour des expériences respectives ont permis de définir un dénominateur commun dans les freins et avancées des projets : l'importance du soutien politique dans un projet de tiers-lieu.

« Une journée riche de partage, d'échanges, de rencontres autour de belles valeurs, et de découvertes de nos projets. Le partage d'expériences m'aide dans le la finalisation de notre projet. Toutes les questions abordées permettent de poser une BRIC supplémentaire sur la construction de notre projet de tiers lieu d'économie circulaire. »



PARTIE 1. FAIRE TIERS-LIEUX

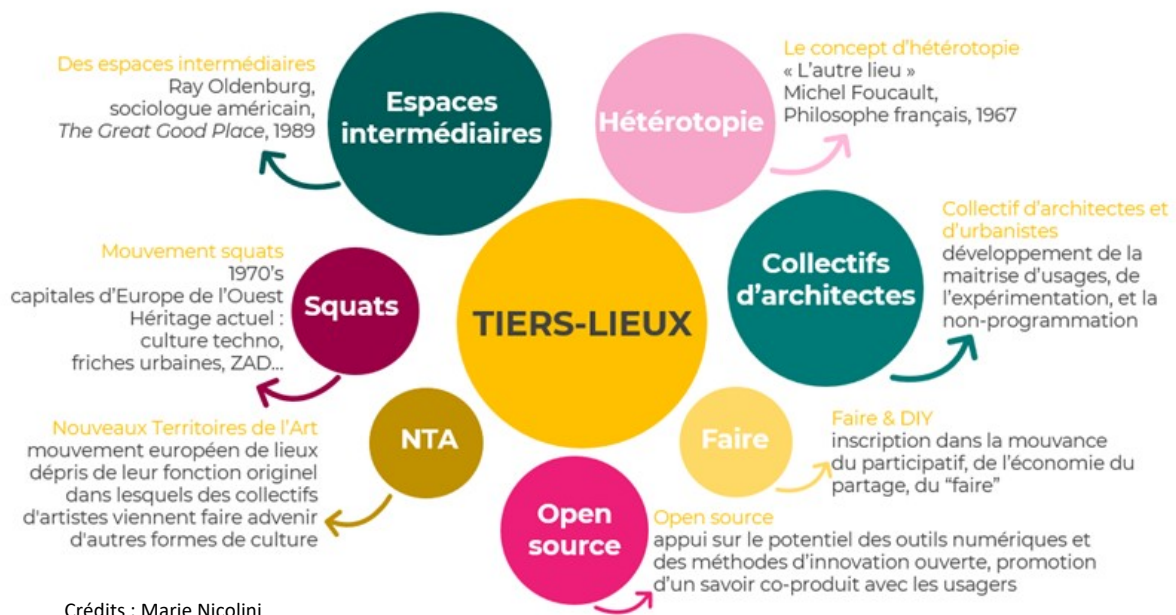


Devenir un tiers-lieu n'est pas du tout un objectif en soit, notamment dans ce cadre où les collectifs et projets préexistent à l'accompagnement. Accompagner des acteurs de l'ESS à la démarche tiers-lieu, c'est-à-dire les outiller à des modes de fonctionnement plus horizontaux à de l'hybridation d'activité, à une plus grande implication des habitants... permet de dynamiser la communauté locale existante, en poussant plus loin la collaboration et l'innovation afin de renforcer les liens sociaux et répondre aux besoins spécifiques des quartiers.

1. DEVENIR UN TIERS-LIEU

Ce que l'on retient

Le terme de "tiers-lieu" reste difficile à cerner tant ses configurations sont nombreuses : coworking, livinglab, fablab, makerspace... Si les formes diffèrent, la démarche se veut commune : être un lieu ouvert de créativité et de mise en liens animé par une communauté et ancré à son territoire. Rassemblant acteurs publics et/ou privés et s'appuyant sur les outils du numérique, une approche ascendante et une volonté de co-construction, nombre de tiers-lieux développent des réponses novatrices aux défis des territoires et de leur population et représentent ainsi aujourd'hui de véritables écosystèmes territoriaux de mise en liens.



Les éléments communs de la démarche tiers-lieux :

COMMUNAUTÉ

- Dynamique collaborative qui va générer un potentiel d'innovation et d'expérimentation.
- Les interactions sociales imprévues font la valeur du lieu
- Les usagers sont impliqués dans le projet, dans sa gouvernance, ils le construisent et le font évoluer au fil du temps

MIXITÉ

- Hybridation des activités et évolutivité de la programmation
- Lieux du faire, évolutifs et adaptables, qui permettent l'émergence de projets hors cadre

ANCRAGE TERRITORIAL

- Un lieu avec et pour son territoire, ouvert aux habitants
- Activités à impacts économiques, sociaux et environnementaux positifs à partir des besoins et ressources du territoire

EXPÉRIMENTATION

- Des espaces où s'inventent d'autres manières de produire, travailler, etc.
- Recherche de transition écologique et sociale

COMMUN

- Une démarche motivée par l'intérêt général
- Ressource mise en partage et autour de laquelle une communauté s'organise et définit des règles.
- La force des communs est de renvoyer à une multitude d'initiatives cherchant à appréhender des questions d'intérêt général, que cela soit dans, et hors, de l'institution.

1. Comment impliquer les parties prenantes dans la construction et l'évolution du tiers-lieu ?

Un tiers-lieu regroupe très souvent des parties-prenantes nombreuses et plurielles : acteurs publics, privés, bailleurs, associations, usagers... qu'il est indispensable d'informer et d'impliquer tout au long de la vie du lieu.

Facteurs clés de succès

- Structurer son tiers-lieu en proposant des interventions régulières et en formalisant les instances de réflexion : COPIL, méthodes d'animation en intelligence collective
- Penser à impliquer les financeurs, les collectivités locales, et adapter le discours en fonction de l'interlocuteur : être créatifs, face à qui ? avec qui ? quel est le point de départ (leur intérêt à participer au projet)
- Connaître et se faire connaître par son territoire en étant partie prenante dans d'autres projets du territoire (pour être ancré, visible et développer des partenariats) et en menant un diagnostic de territoire
- "Pousser" les portes : faire parler du projet, réitérer, relancer, partager les avancées

Bonnes pratiques

- Organisation de portes ouvertes, (avant et après l'ouverture) pour que financeurs et prescripteurs rencontrent les usagers
- Faciliter la circulation des informations → vers une incitation et une implication concrète
- Construction collective dès le départ et tout au long du projet (Vogelis)
- Impliquer réellement le bailleur (financement, partage de données sur les caractéristiques du territoire et de la population, appui à la communication auprès des habitants...)

2. Comment s'ancrer dans le territoire et développer des partenariats ?

S'ancrer dans son territoire, c'est avant tout **apprendre à le connaître et comprendre ses besoins**. Pour cela différentes manières de faire peuvent être envisagées, **du diagnostic de territoire** aux actions hors-les-murs, tout dépendra des acteurs que l'on souhaite toucher.

Facteurs clés de succès :

- Réaliser un diagnostic de territoire, afin d'éviter les concurrences et les doublons
- Travailler la proposition de valeur pour montrer aux partenaires qu'on leur propose de prendre part au projet
- Participer à des actions et événements pour se faire connaître et rencontrer de futurs partenaires

« On voit qu'on est devenu un lieu de vie. Les habitants viennent à la boutique sans argent, mais aussi juste pour prendre un café. C'est un bon moyen pour échanger sur leurs envies et leurs compétences pour peut-être les mobiliser en tant que bénévoles. » - BRIC

Bonnes pratiques

- Mettre en place un COPIL de projet avec les habitants, les élus, les futurs bénévoles... *car le tiers-lieu ne se définit pas par l'espace physique dans lequel il prend place, mais avant tout par la démarche collective initiée, en vue de créer du bien commun en réponse à un ou plusieurs besoins locaux.*
- Réaliser un diagnostic de territoire *pour identifier les acteurs locaux et ce qui se fait déjà sur le territoire, commencer à détecter les manques et imaginer des activités et services qui pourraient venir combler des besoins non pourvus.* Ce diagnostic permet également de déterminer les besoins des habitants *par exemple en diffusant un sondage auprès des habitants, entrepreneurs, acteurs associatifs* (Voir Point 2. Diagnostic de territoire)
- Cartographier les pouvoirs publics (collectivités territoriales), puis les rencontrer *afin de faire en sorte que la collectivité soutienne l'initiative pour faciliter le développement du tiers-lieu.*

- Aller voir d'autres tiers-lieux sur le territoire : *pour s'inspirer de ce qui se fait ailleurs et rencontrer les tiers-lieux voisins et développer une culture tiers-lieu locale afin notamment de rentrer en complémentarité avec ce qui existe déjà.*
- Participer aux évènements locaux existants
- Démarrer avec une programmation transitoire *pour mobiliser rapidement, faire comprendre le projet, tester les activités et leur cohérence avec les besoins.*
- Aller vers les habitants en organisant une réunion collective *pour informer les habitants du projet en cours et inviter celles et ceux qui le souhaitent à rejoindre le collectif pour monter le projet et/ou à utiliser le futur tiers-lieu lorsqu'il sera ouvert.*

3. Comment faire tiers-lieu / animer le tiers-lieu ?

L'animation du tiers-lieu est un point indispensable à la pérennité du projet. Elle peut être incarnée par une personne qui deviendra véritablement le visage du lieu et une ressource pour ses usagers. Mais l'animation peut également être partagée avec les usagers sur des périmètres définis, créant un sentiment d'appartenance fort.

Facteurs clés de succès :

- Établir une bonne communication avec le bailleur pour faire le lien entre le projet et les habitants
- Demander un engagement des usagers à participer à la vie ou aux activités du lieu (adhésion ? charte de l'ambassadeur du tiers lieu ?)

Bonnes pratiques /Rex des lauréats

“Nous avons 2 personnes dédiées à l'animation auprès des publics (médiateurs jeunesse) mais aussi 1 chargé de communication qui réalise la programmation” Au fil de l'eau

- Communication sur la programmation directement par un affichage à l'extérieur du lieu.
- Ne pas sous-estimer le besoin en ressources humaines : il faut du personnel non seulement force de proposition faisant preuve de leadership, mais aussi capable de relever les défis techniques.
- S'appuyer sur des bénévoles moteurs, à embarquer dès le départ dans le projet comme contributeurs actifs.

4. « En quoi le format tiers-lieu est pertinent pour travailler vos activités et faciliter leur développement ? »

Par thématique :

Agriculture Urbaine

- Permet de travailler hors les murs
- Apporte un aspect multi-partenarial : travailler avec le plus d'acteurs possibles
- Permet la co-construction avec les différents acteurs du territoire
- Permet la différence entre être bénéficiaire et être acteur dans un projet en étant ensemble dans un lieu co-créé
- Instaure la volonté de créer une démarche qui puisse ensuite vivre d'elle même
- Permet le partage et l'apprentissage des savoirs autour d'un lieu
- Une implication plus forte d'acteurs multiples
- Augmente la visibilité du projet
- Créer un engagement des participants, implication : être acteurs / actrices
- Partager plus largement l'expérience en cours
- Apprentissage des savoirs

Santé, bien-être, sport

- Agilité du tiers-lieu (savoir s'adapter aux usagers, changer ses activités, penser et repenser son accessibilité ...)
- Faire avec les usagers et non pas pour les usagers (ne pas proposer des activités sans les avoir consultés avant, le risque étant d'anticiper leurs besoins et de penser à leur place)
- Proposer un aménagement modulable
- Créer un lieu commun pour des structures qui ne sont pas liées juridiquement

Du déchet à la ressource

- Permet l'ouverture aux partenaires, la saisie des opportunités qu'offre le quartier, l'innovation
- Donne une présence/une identité/du concret au projet → aussi plus facile pour faire venir les publics (ex : permanence, mise à disposition de salle...)
- Permet une contribution souple des usagers
- Permet de développer une multitude d'actions (vs ce qu'on peut faire avec "juste" une ressourcerie)
- Permet un projet clairement créé par et pour les habitants en premier lieu
- Permet la mobilisation des partenaires de l'économie circulaire dans le projet (à travers les COPIL)
- Offre des opportunités dans le cadre de financements et appels à projet tiers-lieux

5. Comment mobiliser d'autres publics, notamment les plus éloignés ?

Les tiers-lieux se veulent des lieux où les mixités sociale, professionnelle, culturelle sont présentes et font partie de l'ADN des projets, où les publics se rencontrent, font des activités

ensemble. Mais cela n'est pas toujours aisé à obtenir. Pour cela, il faut mettre en place un climat propice à cette mixité, d'abord en réfléchissant à l'accessibilité du lieu, au vocabulaire utilisé mais aussi aux activités proposées et ensuite en répondant réellement aux besoins des habitants. Il ne faut pas forcer la mixité, c'est d'abord aller vers les habitants, prendre le temps de comprendre leurs besoins, réfléchir avec eux sur les activités à développer...

Comment faire pour mobiliser les publics les plus éloignés ?

- Passer par les associations des mamans du quartier. Elles relaient ensuite les actions à l'ensemble de la famille (bouche-à-oreille)
- Proposer de prendre un café ou un repas ensemble pour faire venir au tiers lieu
- Organiser des chantiers participatifs (Vivre en Transition), proposer de cuisiner ensemble un repas à partager
- Réaliser une fresque murale (intérieure ou extérieure) co-créée avec les écoles, les habitants, les associations culturelles locales pour embellir le quartier et s'appropriier le tiers lieu
- Avoir des ambassadeurs qui parlent du tiers-lieu autour d'eux (pour trouver des ambassadeurs : appel à bénévoles, ouvrir le lieu à l'extérieur, proposer une diversité d'activités notamment pour les enfants...)
- Organisation d'une permanence au tiers lieu (vient qui veut, la porte est ouverte)
- Proposer des services utiles au quotidien, qui créent du passage (relai colis, panier de légumes) et sont ouverts à tous
- Ne pas se cantonner à des actions dans son lieu, mais aller toucher des cibles chez les autres partenaires (lien avec le tissu associatif)
- Faire des animations dehors (moins "intimidant" que d'entrer dans le tiers lieu)
- Proposer des activités sur des thématiques qui rassemblent : musique, cuisine, sport... (orchestre qui déambule dans les rues, carnaval de rue où les habitants viennent créer leurs costumes...)
- Assurer une récurrence des actions (être le RDV hebdomadaire)



2. LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

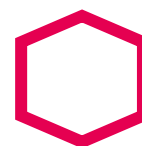
Objectifs

- Renforcer et légitimer son action
- Identifier les acteurs locaux et ce qui se fait déjà sur le territoire,
- Détecter les manques et imaginer des activités et services qui pourraient venir combler des besoins non pourvus.

1. Définir le projet collectif : un diagnostic territorial des besoins des tiers-lieux et leurs utilisateurs

C'est un état des lieux sur un territoire déterminé qui recense :

- Les problèmes,
- Les forces,
- Les faiblesses,
- Les attentes et besoins des habitants,
- Les enjeux environnementaux, sociaux et économiques
- La liste des acteurs présents et comment votre projet va entrer en complémentarité avec certains
- Il fournit des explications sur l'évolution du passé et des appréciations sur l'évolution future.



Le diagnostic est utile à la définition de votre projet **en amont mais également pendant le projet** afin de réorienter certaines actions en complément de l'évaluation. Il permet de mieux définir son projet en :

- Connaissant son territoire, ses forces, ses faiblesses et les opportunités,
- Connaissant son (futur) public, ses attentes, ses besoins,
- Éclairant ses décisions, orientant ou réorientant son action,
- Instaurant un dialogue entre les acteurs permettant de démarrer la mobilisation des publics.

En fonction des appels à projets, c'est également une étape qui est souvent demandée dans les réponses permettant au financeur de mieux situer le projet dans un contexte territorial.

2. Les principales étapes

Le diagnostic repose sur la participation des acteurs (habitants, associations, partenaires, élus...), sur la confrontation des points de vue et la recherche de solutions communes.

Il suppose donc un travail de coordination important.





1- Le périmètre de son diagnostic

- Quelle est la délimitation géographique, voire administrative du territoire concerné ?
- Quelle est la ou les populations ciblées ?
- Quel sont les objets ? (chômage, logement, santé, solidarités entre habitants...)
- Quelles sont les forces vives présentes sur le territoire (en étant le plus exhaustif possible) ?


2- Le cadre de coopération entre les acteurs

Qui sont les référents et/ou chefs de projet ? Est-ce qu'il y'a un groupe de travail constitué ? Un comité de pilotage ? Quels en sont les membres (habitants, partenaires de l'action, décideurs, prescripteurs,...) ? Quels sont les objectifs et missions de ce groupe ? A quelle fréquence se réunit-il ?

Donner et prendre en compte la parole de ceux qui vivent ou travaillent sur le territoire est un enjeu central du diagnostic pour comprendre le territoire et Impliquer les acteurs dans une démarche de changement.

3/ Les données et stratégie d'actions

Il est nécessaire de recueillir deux types de données :

- **Quantitatives** : elles permettent de mesurer ou apprécier un état, une évolution. Elles enrichissent le contexte territorial. Pour être significatives, il faut les mettre en relation avec des données qualitatives.
 - **Qualitatives** : elles sont issues des observations du territoire et de la parole des acteurs, et notamment des habitants. Elles permettent de qualifier des faits ou des phénomènes.
- 

Les données peuvent être :

Déjà disponibles notamment via des outils nationaux ou régionaux :

- Mobiliscope : permet d'explorer la population présente et la mixité sociale dans les villes
- Observatoire des territoires : Cartographies interactives qui analysent les caractéristiques d'une zone géographique ou en comparer deux zones entre elles.
- INSEE
- Les Agences d'Urbanisme

A rechercher et construire : en identifiant les sources et construisant des outils de recueil adaptés (grilles d'entretiens, trames d'animation, tableaux de données...)



L'analyse des données permet de **déterminer des enjeux qui seront utiles pour construire le projet et des actions adaptées au territoire**. Ces enjeux sont synthétisés sous la forme de :

- Points forts qui peuvent être : des atouts, des forces, des réussites, des opportunités
- Points faibles qui peuvent être : des fragilités, des faiblesses, carences, des besoins non couverts des risques, des menaces...

Cette étape d'analyse est plus pertinente si elle est réalisée collectivement.

Il est nécessaire de mettre en relation ces données avec **une stratégie d'action** qui va aider à définir l'objet social du projet et le démarrer.

Cette stratégie d'action comporte :

- Des orientations, des objectifs prioritaires. (Attention aux objectifs trop généraux, hors de portée, trop ambitieux ou trop nombreux).
- Des actions qui répondent aux objectifs visés.
- Des moyens à mobiliser.
- Des modalités et des indicateurs d'évaluation. Pour ajuster et réajuster les actions...

Rex AAP Fabrique de territoire 2023 - projets non sélectionnés

- Présentation générique "brochure", "wikipédia"
- "Pas assez synthétique, trop de détails"
- "pas de chiffres, pas de données citées"
- « Données trop datées, pas d'interprétation de la donnée »

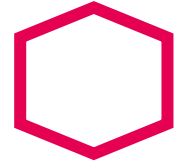
Projets sélectionnés - bonnes pratiques

- Le diagnostic peut prendre différentes formes mais il doit répondre à "En quoi le tiers lieu va répondre aux besoins identifiés sur le territoire et légitimer son existence ?"
- Rex MACIF: « *Il faut remplir un appel à projet en réfléchissant à qui va lire le dossier et l'attente que le jury va avoir. Si on est sur un projet de tiers-lieu, il faut parler des partenaires et de l'implication des publics.* »
- Mieux vaut ne pas accumuler et lister trop de données mais favoriser la clarté et la cohérence (toujours faire le lien avec la stratégie d'action)
- Rex MACIF : « *Quelle histoire on raconte ? La personne qui lit le projet doit comprendre l'histoire qu'on lui raconte, le diagnostic de territoire sert à cela* »
- Importance du récit qui est mis en lien avec ce diagnostic (cohérence globale du dossier : le diagnostic nourrit les propositions d'actions faites par la suite)
- Importance de voir la complémentarité du projet avec les autres actions présentes sur le territoire
- Parler autant des enjeux que des opportunités du territoire et de la réponse au besoin

Pour aller plus loin : Le diagnostic partagé un outil méthodologique de la coopérative des tiers-lieux : <https://coop.tierslieux.net/document/le-diagnostic-partage-fiche-recette/>



3. COMMUNICATION



Ce que l'on retient

Un tiers-lieu est unique et sa communication doit être le reflet de cette singularité. Pour être identifiable en un seul coup d'œil, créer un attachement et une appropriation par les publics, il faut lui donner une personnalité, un ton, un style rien qu'à lui au travers de ses valeurs, sa promesse, sa programmation, sa personnalité, en codes visuels et rédactionnels. Ses caractéristiques se déclineront ensuite en un nom, un logo, une charte graphique et des éléments de langages "parlants" et fédérateurs.

1. Comment rendre lisible l'offre de son tiers-lieu ? (Positionnement, multi-usages)

Facteurs clés de succès

1. Définir l'image de son tiers-lieu en fonction d'où on est situé, de ce que l'on fait et de sa cible, afin de faciliter son identification (le nom, l'identité visuelle, les outils de communication)
2. Être présent et se faire connaître dans son quartier, en mettant en place une signalétique extérieure claire qui permet d'identifier le lieu
3. Bien définir son projet pour communiquer dessus le plus clairement possible
4. Prendre le temps de rencontrer les partenaires sur des événements locaux et dans le cadre de réunions

Bonnes pratiques /Rex

- Consacrer un budget à la communication et s'entourer de professionnels ou internaliser la compétence
- Par exemple, Le Cri de l'oeuf envoie une lettre d'information tous les mois avec des photos et les événements clés : ateliers, nombres de participants

Multiplier les modes de communication : flyers papier distribués par Initiative emploi (conciergerie solidaire), envoi de mails aux partenaires avec le programme des actions, sms aux usagers du tiers lieux

2. Comment mobiliser les publics et faire communauté ?

Facteurs clés de succès

- Avoir accès à un lieu ouvert sur le quartier et en faire une nouvelle “place du village”
- Partir du quotidien des habitants en ayant une entrée simple et universelle comme l’alimentation, qui est un prétexte pour attirer les personnes
- Inscrire l’action dans la durée (régularité, fréquence des animations...)
- Laisser de la place à l’informel (oralité, pauses cafés...)

Bonnes pratiques /Rex

- Être dehors, être mobile, avoir des actions hors les murs,
- Être dans la simplicité : une table, des chaises et un barnum avec du café
- Privilégier des moments de convivialité, une écoute active
- Créer rapidement du lien avec les personnes qui passent dans le lieu en notant dans un carnet les prénoms et les informations partagées pour s’en souvenir.
- Noter les noms, connaître les personnes et leurs anecdotes de vie

3. Comment être visible ? (Quels outils pour communiquer ?)

L’identité du tiers-lieu peut être déclinée sur différents supports pour informer et faire venir.

Plusieurs étapes peuvent être mises en place pour optimiser la lisibilité :

1. Identifier les publics
2. Identifier les étapes de communication et les objectifs de communication associés
3. Identifier les supports clés

Facteurs clés de succès

- Impliquer les usagers et les questionner (choix du nom, choix des prochains ateliers...)
- S’inscrire dans des événements nationaux (semaine du développement durable, mois de l’ESS, 48h de l’agriculture urbaine) et locaux (salon des associations) ...)
- Adhérer à des réseaux
- Soigner sa communication en s’adaptant au public (habitants, entreprises) sur la forme et le contenu et en ayant une charte graphique pour une communication harmonisée et être identifié

Bonnes pratiques /Rex

- Avoir une page facebook et site internet actualisés régulièrement
- Diversifier ses modes de communication
- Adapter sa communication en fonction des publics auxquels on s’adresse
- Avoir une newsletter mensuelle pour montrer à sa communauté ce qui est accompli

4. MODELE ECONOMIQUE



Ce que l'on retient

Toute structure comprend deux tirelires : une pour l'exploitation, et une pour les investissements. La tirelire dédiée à l'exploitation est remplie par le chiffre d'affaires et par des subventions (les proportions varient en fonction du type de structure), celle dédiée aux investissements comprend des subventions, des prêts et des fonds propres.

Par ailleurs, l'objectif financier d'une association est d'avoir a minima un bilan à l'équilibre, et si possible positif. Il y a souvent une méconnaissance de ce qu'« être dans le positif » veut dire. Une association ne peut pas payer de dividendes, donc s'il y a un excédent (un résultat net positif), l'argent sera forcément réinvesti dans sa mission sociale.

1. Comment trouver des financements ?

Trouver des financements nécessite dans un premier temps de bien connaître sa structure, son modèle économique, et le projet que l'on veut financer.

Facteurs clés de succès

- Créer des relations en amont avec les futurs financeurs pour leur faire connaître le projet : leur faire visiter les lieux, leur montrer les activités.
- Adapter son discours au type de financeur que l'on a en face de soi, et à ce qu'on veut obtenir de lui. On ne va pas présenter son projet et son budget prévisionnel de la même façon à un banquier qu'à une fondation.
- À défaut d'entrées de recettes, limiter les coûts.

Bonnes pratiques

- Si le budget prévisionnel est positif, expliquer aux financeurs pourquoi, et en quoi vous avez quand même besoin de leurs financements.
- Répondre à des AAP (collectivités territoriales, fondations), s'inscrire à des veilles
- Développer des prestations B2B : collecte d'encombrants avec les bailleurs sociaux, animations payantes, formations....
- Essayer le sponsoring local avec des entreprises
 - Quand on fait des excédents dans son budget prévisionnel : Expliquer d'où ils viennent, et dire pourquoi on a besoin de financements supplémentaires. Exemple : le résultat servira à répondre au besoin de fonds de roulement pour l'année suivante, donc on ne pourra pas s'en servir pour investir, donc on a besoin de financements externes pour investir.



2. Comment viabiliser le modèle économique de son tiers-lieu ?

Le modèle économique d'un tiers-lieu sera, comme pour toute structure, composé en partie de recettes propres et de subventions. Pour le viabiliser, il faut trouver le bon équilibre entre ces deux sources de financement, et s'assurer qu'elles restent stables dans le temps.

Facteurs clés de succès

- Établir un équilibre dans ses sources de revenus : 40% de recettes propres et 60% de subventions.
- Diversifier les financements, que ce soit pour les recettes propres en diversifiant les prestations de service, les types de clients (B2B, B2C), ou pour les subventions, au cas où certaines s'arrêteraient un jour.

Bonnes pratiques

- Développer ses ressources propres
- Répondre en consortium à des appels à projet
- Prendre contact avec des entreprises locales pour le mécénat.
- Le site pappers.fr donne les dirigeants et responsables de toutes les entreprises françaises. Cela peut être utile pour trouver des contacts.
- Sur le site de Finétic, il est possible de voir les comptes de résultats des codes NAF de chaque activité répertoriée en France (exemple : restauration, plomberie...). Cela peut être intéressant pour déterminer son point mort, car cela donne notamment le « panier moyen » que dépense la clientèle pour chaque prestation.

Liens pour veille appels à projets :

- <https://www.appelaprojets.org/appelprojet>
- <https://yesasso.org/signup>
- https://www.carenews.com/appels_a_projets

Annuaire des fondations : <https://www.centre-francais-fondations.org/annuaire-des-fonds-et-fondations/>

3. Comment faire correspondre son projet de tiers-lieu et sa forme juridique ?

Dans un premier temps, le modèle économique du tiers-lieu peut être déterminant. Si ce dernier repose en grande partie sur les subventions, on pensera plutôt à un statut associatif, et à l'inverse s'il repose sur les recettes propres, à un statut d'entreprise. Il faut aussi prendre en compte le modèle de gouvernance que l'on souhaite maintenir pour le tiers-lieu.

Facteurs clés de succès

- Rencontrer d'autres porteurs de projets pour mieux orienter son projet social.

Bonnes pratiques

1. Penser son projet social
2. En déduire son modèle économique
3. Avoir un modèle juridique qui corresponde à son projet social et économique



5. MESURE D'IMPACT

Ce que l'on retient

La mesure d'impact a principalement deux objectifs : démontrer aux financeurs, partenaires ou contributeurs que les actions de la structure se traduisent en impact (*prove*), et améliorer sa façon d'agir, piloter sa stratégie pour avoir plus d'impact sur les parties prenantes prioritaires (*improve*).

La mesure d'impact peut se détailler en quatre étapes :

1. **Cadrage de la démarche de mesure d'impact** : définition des objectifs de l'évaluation, du périmètre et de l'ambition, identification des parties prenantes à mobiliser
2. **Construction du référentiel** : identification des effets pressentis à valider ou invalider, et des indicateurs permettant de mesurer l'impact sur les parties prenantes
3. **Évaluation et collecte des données** : questionnaires et entretiens.
4. **Analyse et valorisation des résultats** : analyse des données et communication sur l'impact et les résultats.

1. Comment définir et cadrer la démarche de mesure d'impact ?

Avant de se lancer dans sa mesure d'impact, il convient d'identifier la mission sociale de sa structure, pour partir du bon endroit. Ensuite, il faut prendre le temps de se questionner sur les objectifs de cette mesure d'impact, et sur les moyens que l'on souhaite engager.

Facteurs clés de succès

- Bien anticiper sa démarche en amont du projet en définissant son périmètre d'action : la temporalité (être réaliste et raisonnable, le faire au bon moment par rapport à l'évolution du projet), les actions à évaluer, les parties prenantes prioritaires.
- Déterminer clairement pourquoi on a besoin de réaliser une mesure d'impact et ne pas la mener uniquement pour les financeurs (il faut que ce soit une vraie prise de recul sur les pratiques, permettant de piloter l'activité par la suite).
- Tenir compte des moyens disponibles, et savoir se faire accompagner pour le cadre et/ou la réalisation de la mesure d'impact

Bonnes pratiques

- Expliquer à ses parties prenantes les raisons de la réalisation de sa mesure d'impact : Que veut-on (dé)montrer ? (Exemple : mesure d'impact réalisée par XX ? Pour faire un point d'étape avant changement d'échelle).
- Prioriser les projets/activités à mesurer (car essaimage prévu ou parce qu'il y aura un effet levier pour les autres activités, activités ayant besoin de trouver des financements...).

2. Comment mesurer l'impact ?


Pour avoir une mesure d'impact la plus fidèle possible à la réalité, il est important de penser la mise en œuvre technique de cette dernière. Il faut donc bien réfléchir aux parties prenantes que l'on souhaite impliquer, et à la façon dont on va mesurer l'impact qu'on a eu sur eux (les indicateurs).

Facteurs clés de succès

- Associer les partenaires à la démarche, notamment pour connaître leurs attentes (les effets à mesurer).
- Différencier les indicateurs de résultat et les indicateurs d'impact.
- Attacher autant d'importance aux données quantitatives que qualitatives (le subjectif/déclaratif sur le ressenti des usagers est tout aussi important).

Bonnes pratiques

- Systématiser les questionnaires de satisfaction après chaque animation/atelier.
- Adapter et diversifier les outils de collecte de données aux bénéficiaires.
- Prendre le temps de bien choisir ses indicateurs :
 - Avoir des indicateurs simples et faciles à obtenir : un arbitrage nécessaire entre fiabilité, précision et faisabilité, disponibilité.
 - Garantir dans le temps la collecte des données.
 - Évitez d'avoir trop d'indicateurs et les regrouper par thématique.
 - Accepter de mesurer une réalité humaine et sociale complexe que l'on peut répugner à « mettre en chiffres ». Évaluer le bien-être n'est pas aisé, mais l'important est de pouvoir en évaluer l'évolution. Le déclaratif est subjectif mais tout aussi révélateur de l'impact que les chiffres.
 - S'assurer que les indicateurs choisis ont du sens pour les personnes qui les collectent et les interprètent.
 - Ne pas viser une liste exhaustive d'indicateurs parfaits, mais être en capacité de pouvoir argumenter vos choix et être transparent sur leurs avantages et leurs limites.



REX : Exemple d'indicateurs définis par les structures du lot du déchet à la ressource :

BRIC :

- Effet ciblé : le partage de savoir-faire,
- Indicateur choisi : le nombre de bénévoles techniques.


Emile et Rosa :

- Effet ciblé : l'augmentation de la pratique du réemploi,
- Indicateur choisi : le pourcentage d'habitants qui déclarent avoir adopté du matériel créé en atelier dans leur vie de tous les jours.
- Effet ciblé : la réduction des déchets dans l'espace public,
- Indicateur choisi : le pourcentage d'habitants qui déclarent trouver le quartier plus propre OU l'évolution du nombre de sacs poubelles utilisés par les agents de voirie.

Au fil de l'eau :

- Effet ciblé : l'adoption d'écogestes par les habitants,
- Indicateur choisi : le pourcentage de personnes qui déclarent avoir adopté des éco gestes après avoir participé à un atelier de l'association ; le pourcentage d'habitants qui déclarent avoir eu une prise de conscience suite à un atelier.
- Effet ciblé : l'augmentation du bien-être,
- Indicateur choisi : le pourcentage de personnes qui déclarent avoir une perception modifiée de leur environnement ; le pourcentage de personnes qui déclarent avoir vécu une expérience agréable.

3/ Comment valoriser l'impact d'un projet de tiers-lieu ?



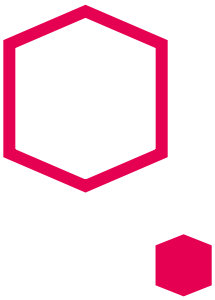
Une fois que l'on a récolté toutes les informations et indicateurs nécessaires à la mesure d'impact, il faut d'abord les ordonner et les interpréter correctement. Il convient ensuite de les promouvoir auprès des parties prenantes ciblées dès le début de la démarche : il faut choisir quelles informations valoriser en fonction de sa cible.

Facteurs clés de succès :

- Adapter sa communication en fonction de la partie prenante à qui on envoie la mesure d'impact (financeurs, élus, habitants, usagers...).
- Inviter les élus lors d'un événement de restitution des résultats.
- Se rendre compte de son périmètre d'action

Bonnes pratiques

- Bien savoir utiliser les résultats, ne communiquer que sur les plus fiables et représentatifs de votre cible (ex : assez de répondants) et exposer les limites de la méthodologie choisie.
- Adapter les indicateurs de suivi pour orienter les fléchages de fonds des financeurs.
- Écrire une histoire (expliquer la genèse du projet).
- Diversifier les manières de rendre compte de l'impact (rapport détaillé, restitution oral, infographie, vidéo témoignages des usagers...).
- S'aider d'outils de valorisation automatique de la mesure d'impact (ex : Impact Track)



PARTIE 2. ZOOM BAILLEURS



Bailleurs sociaux et porteurs de projet, comment construire des relations durables de proximité ?

Bailleurs sociaux et acteurs de proximité : de l'interconnaissance au projet en commun

Les initiatives de “**Faire ensemble pour mieux vivre ensemble**” portées par des structures du quartier sont des projets qui se tissent avec les habitants et les parties prenantes notamment les bailleurs sociaux qui sont des acteurs privilégiés.

Sur le terrain, les structures rencontrent parfois des difficultés pour impliquer les bailleurs notamment car elles ont du mal à identifier le bon interlocuteur pour chaque bailleur et doivent composer avec des différences de fonctionnement interne (axes prioritaires, moyens humains dédiés, ressources financières...).

Une acculturation sur la **compréhension et les bénéfices de l'impact social** des structures locales est à mener (de manière conjointe avec les collectivités territoriales) afin que toutes les parties prenantes et notamment les bailleurs sociaux puissent appréhender les enjeux des projets de tiers-lieux et accompagner la structuration de ces acteurs qui permettent d'outiller les habitants pour agir concrètement sur la vie de leur quartier.

Pour ce faire, il est important de construire dès le départ une **relation de long terme** avec le bailleur basé sur la confiance avec un projet défini et des rôles bien identifiés. Une **co-construction collective** qui passe par l'**interconnaissance** (compréhension du rôle de chacun et par un **diagnostic partagé des besoins du territoire**) et l'**écoute active** de la part des deux parties prenantes pour pouvoir avancer ensemble et ainsi dessiner un partenariat constructif.

Une illustration d'un partenariat réussi autour de la cuisine de rue à Annecy

A l'initiative du projet, la référente développement social et urbain du bailleur Halpades connaissait déjà les actions menées par l'association Le Cri de l'Oeuf, ce qui a facilité la mise en place rapide du projet.

Le Cri de l'Oeuf est une association d'éducation populaire qui promeut des ateliers cuisines mobiles au sein des quartiers et propose des modalités d'éducation alternatives : terrain d'aventures et forêt-école.

Les gardiens d'immeubles, des interlocuteurs privilégiés

Il semble également évident que l'**identification des personnes ressources**, qui sur le terrain, pourront se révéler des interlocuteurs privilégiés est une condition de réussite du projet. Les **gardiens d'immeubles** sont à titre d'exemple des interlocuteurs avisés. Ils constituent le **trait d'union entre le bailleur et les habitants** et sont un relais précieux pour les structures locales. Ils bénéficient également d'une connaissance des locataires et sont identifiés par ceux-ci. Ils pourront donc être une clef d'entrée pour **communiquer auprès des locataires** sur les actions du quartier. De façon générale, le personnel de proximité peut aussi être impliqué au sein du projet en participant au **comité de pilotage** puisqu'il dispose d'une vision d'ensemble sur la vie de la résidence.



Les diagnostics sur le développement social urbain sont d'ailleurs des outils précieux puisqu'ils permettent d'être un point de départ pour construire le partenariat. En effet, ils permettent de recenser les ressources, potentialités et dysfonctionnements du territoire.

Le diagnostic de territoire, une étape préliminaire indispensable

À Annecy, le bailleur Halpades a d'ailleurs mené une étude interne pour identifier les résidences en difficulté (incivilités, squat, deal...) afin de proposer des actions pour que les habitants puissent se réapproprier leurs espaces de vie. Ces diagnostics sont des outils essentiels pour pouvoir flécher le patrimoine du bailleur et répondre aux besoins identifiés des habitants.

Deux espaces extérieurs d'immeubles ont ainsi été retenus.

La construction du projet commun en réponse à des besoins identifiés

Pour aller au-delà de l'interconnaissance, les objectifs des structures associatives et des bailleurs doivent converger pour réaliser des actions en commun. Pour être soutenues, les associations sont invitées à mettre en évidence les **impacts positifs générés** par leur projet en lien avec les axes stratégiques du bailleur. Une posture importante pour rassurer le bailleur et garantir d'éventuels financements.

La réponse conjointe à Quartiers d'Avenir

Ce sont d'ailleurs ces objectifs communs qui ont permis d'initier le projet associatif du Cri de l'Oeuf et d'Halpades. Ils ont conjointement répondu à l'appel à projets Quartiers d'Avenir de la Fondation Macif en mettant en avant l'alimentation comme vecteur de lien social par le biais d'ateliers cuisine se déroulant sur les deux résidences identifiées.

Une implication des bailleurs qui s'alimente dans le temps et se construit sur le terrain

La participation des bailleurs sociaux aux réunions de travail et ce, dès le lancement du projet est particulièrement importante pour travailler ensemble les priorités, les enjeux et les impacts poursuivis. Les bailleurs peuvent également avoir un rôle d'intermédiation entre **les habitants et les structures locales** pour faciliter la participation à la conceptualisation du projet.

Au-delà des réunions, il est essentiel de comprendre l'**impact des actions menées** en allant sur le terrain et de **passer du temps informel** avec les associations pour mieux se connaître.

Une complémentarité dans les actions pour plus de convivialité à Annecy

L'équipe de proximité d'Halpades travaille étroitement avec le Cri de l'Oeuf notamment en relayant les informations de communication auprès de ses locataires (affiches, relances par message). Les horaires des ateliers sont fixes dans l'optique de ritualiser ce moment et ainsi pour que les locataires puissent identifier ces temps de convivialité. Les ateliers sont des moments d'échange avec les habitants et peuvent parfois permettre de faire remonter des problématiques au bailleur. Halpades se déplace d'ailleurs régulièrement sur les ateliers cuisine. Ces actions permettent de consolider les relations sociales entre habitants, bailleurs sociaux et associations sur le long terme.

Un financement bailleur pour garantir un bon démarrage du projet

Une aide financière par le bailleur lors de l'amorçage du projet peut constituer un soutien primordial pour que le projet puisse se mettre en place. Cependant, l'implication financière du bailleur social doit rester limitée dans le temps. La nécessité pour le projet de trouver un modèle économique stable et des solutions de financements pérennes reste indispensable pour sa viabilité.

Une double implication qui permet d'assurer un démarrage rassurant

Halpades a permis à l'association de trouver des lieux pour mener à bien son action via une demande d'occupation du domaine public et soutient également le projet financièrement.

Etablir un cadre de travail adapté pour des relations durables

Au-delà de la mise en place du projet, il est essentiel de **maintenir une relation partenariale forte tout au long de la vie du projet** en mettant en place un **suivi de projet** adéquat et des **canaux de communication et de travail fluides et adaptés** au quotidien de travail des bailleurs et des structures.

Suivre son projet pour mieux le valoriser

Une réflexion conjointe sur les indicateurs de suivi du projet doit permettre de pouvoir mesurer les bénéfices attendus. Il est souvent demandé des indicateurs quantitatifs alors même que les bénéfices des actions de lien social reposent sur des aspects qualitatifs (exemple : meilleur accès à des produits frais et locaux).


La Gazette, une manière originale de suivre les aventures du projet

Concernant le suivi, le Cri de l'Oeuf rédige une gazette mensuelle qui retranscrit les actions menées (nombres d'ateliers, de personnes, savoirs échangés...), ce qui permet au bailleur d'avoir une vision actualisée du projet. Les actions de cuisine mises en place avec le Cri de l'Oeuf ont permis d'observer un brassage des publics et un changement d'usage du lieu. L'équipe d'Halpades a pu constater que les habitants sont intéressés par les ateliers et s'impliquent au cours des actions culinaires proposées. Un petit groupe de résidents répond d'ailleurs régulièrement aux rendez-vous.

En bref, les essentiels d'un partenariat entre tiers-lieux et organisme Hlm :

Plusieurs niveaux d'implication et d'engagement de la part des bailleurs sont possibles, ils peuvent se positionner comme des financeurs en soutien à l'ingénierie ou encore chercher des financements et/ou mettre à disposition des locaux. Le bailleur a également l'opportunité de pour pouvoir jouer le rôle de relais auprès des habitants.

En règle générale, les bailleurs s'investissent financièrement sur **le démarrage et l'impulsion du projet** et non sur le fonctionnement du projet à long terme. Ils ont le rôle d'accélérateur de projet et peuvent accompagner la structure associative à se lancer pour qu'elle puisse consolider le modèle économique du projet.




Pour cela, il est important d'être clair dès le départ sur **la gouvernance et le pilotage du projet** et le niveau d'investissement attendu par l'organisme Hlm.

Un temps de mise en commun pour se mettre d'accord et pouvoir initier un partenariat opérant est primordial. C'est d'ailleurs à ce moment-là qu'il est recommandé de se fixer des objectifs clairs et précis qui vont constituer une fiche de route du projet. De même, identifier les personnes décisionnelles peut également permettre de pouvoir avancer plus vite dans le processus.

La réussite des projets repose souvent sur de **l'humain** et la rencontre entre des personnes désireuses de faire avancer les choses. Cette condition de réussite d'un projet repose sur l'interpersonnel. Il est donc essentiel de pouvoir **déterminer et garantir des modalités de formalisation** des projets pour pouvoir pérenniser les projets au-delà des personnes.

Le suivi des effets générés par des projets d'innovation sociale reste quant à lui complexe. Il est pour cela possible de s'appuyer sur des prestataires ou s'aider d'outils existants. La valorisation de ces effets à la fois en interne et externe mérite d'ailleurs d'être mis en avant dans l'optique de rencontre compte des services rendus aux populations sur les territoires.

Enfin, avoir à l'esprit que si le bailleur social a effectivement un rôle important concernant la cohésion sociale du territoire, il n'est pas le seul acteur à mobiliser et il est nécessaire de créer un écosystème local.



PARTIE 3. FICHES PROJETS



Vivre en Transition (lien)

Fécamp (Normandie)

2020

Association



Objet du tiers-lieu

Vivre en transition est un projet d'économie circulaire, citoyenne et solidaire pour favoriser une dynamique locale dans l'esprit du mouvement des territoires en transition en vue de pouvoir anticiper et faire face aux conséquences du changement climatique, de la raréfaction des ressources et des extinctions massives d'espèces et de la biodiversité. L'un des projets que l'association porte « Notre quartier régénère » est un projet d'économie circulaire solidaire avec et par les habitants, autour de 3 thématiques : récupération de fruits et légumes invendus, transformés lors d'ateliers cuisine anti-gaspi et valorisés en repas partagés, création de potagers de quartier avec ateliers jardinage, collecte et valorisation en compost des déchets du quartier

Public concerné par le projet ?

Les habitants des quartiers en QPV et les habitants locaux, les enfants, les personnes en situation d'isolement mais aussi tous les citoyens de la ville qui souhaitent s'impliquer et découvrir le projet.

Quel modèle de gouvernance ?

Gouvernance en collèges thématiques (pétales), un cœur stratégique de 6 membres qui réalisent les demandes de subvention et la stratégie générale et des collèges thématiques par projet (cuisine, jardin...).

Modèle économique

- Modèle économique hybride : pour le moment il n'y a pas de salariés, tous les membres sont bénévoles, les événements et activités de l'association sont financés
- par des fonds d'appels à projets, des adhésions, des subventions publiques et un soutien du bailleur social.

Relation avec le bailleur social : IBS

Le soutien du bailleur social Immobilière Basse Seine se traduit par la mise à disposition d'un local équipé d'une cuisine et d'un jardin et matériaux et outillage

Besoins d'accompagnement identifiés avant le dispositif

Besoin de méthodologie pour mobiliser et mettre en place un projet bottom up qui vient des habitants ainsi qu'un appui et méthodologie sur la gouvernance partagée. Besoin d'accompagnement sur la valorisation ou mesure d'impact du projet et sur le perfectionnement et l'enrichissement des outils d'ingénierie de projet. De manière plus générale, un besoin d'accompagnement sur l'évolution du projet vers la mise en place d'un tiers-lieu : quelle gouvernance, quelles activités ? (Méthodologie de concertation collective auprès des publics cibles - animation des instances du projet - communication entre les parties prenantes - suivi et pilotage du projet - identification de l'écosystème d'acteurs - construction d'animations pédagogiques et d'évènements - modèle économique en agriculture urbaine)

Réponses apportées :

- Présentation d'outils de démarches participatives et conception d'une trame d'animation collective
- Panorama des instances de gouvernance et exemple de fonctionnement avec l'AFAUP,
- Les différentes formes d'organisation/gouvernance
- Panorama d'évènements nationaux et locaux autour de l'agriculture urbaine
- Cartographier et caractériser l'écosystème d'acteurs : méthodologie, cartographie et pistes d'analyses

Accompagnement individuel

- Présentation d'outils de suivi et pilotage d'un projet d'agriculture urbaine (production pédagogique et programmation des actions)
- Points clefs de la construction d'un budget prévisionnel hybride et suggestions de pistes de financements

TL Compagnon

Où : Immersion à [La Manufacture des Capucins](#) un tiers-lieu sur la transition écologique et solidaire à Vernon (Eure, Normandie).

Les attentes du porteur de projet : Découvrir les origines du projet, le montage juridique et financier, sa gouvernance et sa gestion. Avoir un retour d'expérience sur la gestion des bénévoles, le fonctionnement et les installations du jardin partagé.

Les acquis : Les salariés du TL compagnon ont pu échanger avec l'équipe projet Vivre en transition notamment sur la genèse et la philosophie du projet, les activités et actions menées, la diversité du public et la manière dont modulent l'espace pour hybrider les activités. Ils ont également abordé leurs relations avec les collectivités, le modèle économique, la gouvernance d'une SCIC et le fonctionnement collaboratif avec des méthodes de répartition des rôles (parties-prenantes dans l'organisation (bénévoles, référant bénévoles ..)) et enfin les points de difficultés et les solutions trouvées.

« La journée à la Manufacture a été fort utile. Depuis notre retour, nous avons déjà mis en place un certain nombre de choses grâce à cette visite. La récupération des matériaux par exemple, et le programme mensuel. »

TZCLD88 (lien)

Thaon-les-Vosges (Grand Est)

2023

Entreprise à But d'Emploi

**Objet du tiers-lieu**

Association Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée 88 (TZCLD 88) a pour objectif de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée, à temps choisi et adapté à leur savoir-faire, en développant et finançant des activités utiles et non concurrentes. Le projet consiste en la création, dans un quartier comptant 384 logements sociaux d'un espace vert partagé et d'un lieu de convivialité propices aux rencontres permettant de maintenir le lien social entre les habitants et de favoriser les échanges intergénérationnels. L'espace vert serait composé de bacs potagers aux pieds des immeubles puis d'un potager de quartier, d'un verger (existant), de sites de compostage partagé (existant). Ce projet s'inscrit, plus largement, dans le projet de TZCLD 88 de créer une conciergerie de quartier.

Public concerné par le projet ?

Parmi les habitants du quartier, on dénombre un grand nombre de personnes seules, de mères isolées, de personnes privées d'emploi et on constate un vieillissement de la population au sein de ce quartier.

Quel modèle de gouvernance ?

La conciergerie/régie de quartier sera portée par une Entreprise à But d'Emploi (EBE) sous la forme associative ayant un bureau et un conseil d'administration. Un COPIL sera mis en place avec les habitants du quartier et les partenaires

Modèle économique

- Le modèle économique reposera sur la réalisation de
- prestations pour le bailleur social Vosgelis (gestion des
- encombrants, entretien des espaces verts) et un
- programme d'animation à destination du collège et du
- lycée professionnel implantés au cœur du quartier

Relation avec le bailleur social : Vosgelis

Le projet est co-construit avec le bailleur social Vosgelis qui espère voir éclore sa première conciergerie/régie de quartier.

Besoins d'accompagnement identifiés avant le dispositif

Méthodologie de mise en place d'un jardin partagé ainsi que des outils sur la mobilisation des publics et animation d'un tiers-lieu (notamment sur la culture de la coopération avec les acteurs locaux). C'est aussi avoir des retours d'expériences d'autres projets afin de s'inspirer et notamment de mieux dessiner le cadrage général du projet de tiers-lieu et la gouvernance. C'est enfin des outils sur la construction d'animations pédagogiques et d'événements et mieux structurer la stratégie financière de la structure.

Réponses apportées :

- Les étapes de mise en place d'un jardin partagé, focus sur l'animation d'un atelier de co-design avec les habitants
- Les clefs de la mobilisation et éléments de compréhension concernant l'implication des acteurs concernés : outils et pistes de lectures
- Retours d'expériences de tiers lieux hybrides et d'expérimentations de la coopération
- Outils d'animations participatives d'un tiers-lieu (fiches ateliers) et événements de l'agriculture urbaine
- Conventonnement et réglementation

Accompagnement individuel

- Identifier les actions rémunératrices pour construire le modèle économique
- Elaboration d'un budget prévisionnel sur 3 ans
- Identification des compétences et atouts des partenaires du projet
- Cibler les actions de mobilisation adaptées au projet

TL Compagnon

Où : Immersion à la 3ème Rive association membre du [tiers-lieu Ailleurs](#) (à Epinal, Grand Est)

Les attentes du porteur de projet : Découvrir les locaux et ses installations, comprendre la mise en place du projet et la gouvernance du tiers-lieu, avoir des détails sur le fonctionnement du tiers-lieu et les activités proposées.

Les acquis : Découverte des étapes de mise en place du projet, des rapports avec la commune qui met à disposition le local car elle soutient le projet. Partager le lieu avec d'autres associations locales, permet de faire du lien et de tisser des collaborations qui initient la création du tiers-lieu (forme juridique commune). Ils ont également abordé la gouvernance du projet (composition, adhésion, contreparties des membres, gestion, moyens et outils pour communiquer, partager l'information...) ainsi que donner des conseils sur les statuts à adopter et comment les rédiger. 3ème Rive évoque également ses difficultés, le tiers-lieu souffre du manque de bénévoles et la répartition des tâches est difficile avec les 5 structures qui le composent.

« En visitant ce lieu, nous avons compris qu'il ne faut pas poser d'exigence trop forte auprès des adhérents, faire confiance pour favoriser l'engagement et être le plus ouvert possible pour faciliter la participation. Il est également important de ne pas rester seul, mais d'impliquer d'autres structures locales dans le projet. »

Le Cri de l'Œuf (lien)

Anney (AURA)
2022
Association



Objet du tiers-lieu

Ce projet consiste en la mise en place d'ateliers de cuisine itinérante en pied d'immeuble à partir de la récupération des invendus faite auprès de partenaires locaux et de maraîchers.

Les habitants pourront participer à la préparation de repas, dans un esprit de valorisation des savoirs des individus et de la solidarité de proximité autour d'une alimentation choisie et réfléchie pour aujourd'hui et demain. La régularité de l'action permettra de faire émerger des projets d'initiatives solidaires entre habitants et d'ouvrir le dialogue sur l'impact de l'alimentation au niveau du budget, de la santé et de l'environnement. Association d'éducation populaire, **le Cri de l'œuf** souhaite contribuer à l'animation sociale du territoire en privilégiant des actions du « dehors » pour permettre aux enfants, aux habitant-es d'un quartier ou aux participant-es d'un collectif de s'organiser pour trouver leurs propres solutions.

Public concerné par le projet ?

Les habitants du quartier, les jeunes déscolarisés et les autres acteurs associatifs du territoire.

Quel modèle de gouvernance ?

Association d'éducation populaire qui accompagne les habitant-es d'un quartier ou aux participant-es d'un collectif à s'organiser pour trouver leurs propres solutions

Modèle économique

- Modèle hybride avec des fonds issus de
- financement privés (fondations), subventions
- publiques (collectivités), le CCAS, la CAF et le
- bailleur social.

Relation avec le bailleur social : Halpades

Halpades a participé activement à la co-construction du projet, ainsi que la communication et la mobilisation auprès des habitants.

Besoins d'accompagnement identifiés avant le dispositif

Retours d'expériences de tiers-lieux notamment pour répondre à leur principal besoin d'accompagnement qui est de déterminer quand partir du projet, quand "laisser les clefs" aux citoyens. Quand est-ce que les collectifs sont assez structurés ? Des conseils sur la mobilisation de partenaires locaux, sur la stratégie de montage d'un modèle économique hybride et sur du montage juridique pour la structuration pérenne du projet. Enfin, il y a un besoin d'outillage relatif à l'organisation d'un tiers-lieu mobile.

Réponses apportées :

- Retours d'expérience : Territoires à VivreS (expérimentations territoriales de coopération pour un accès digne à une
- alimentation de qualité), l'ecopôle alimentaire de la Régie de territoire de Vierzon, un tiers-lieu nourricier hybride, la
- ferme urbaine pédagogique de Veni Verdi, un exemple de coopération locale
- Les bonnes pratiques de mobilisation, déterminer l'implication des acteurs et le niveau d'engagement
- Les formes sociales et la contractualisation de l'occupation du terrain

Accompagnement individuel

- Les outils de mobilisation, intérêts et limites
- Veille financière et pistes de financements
- Analyse du budget prévisionnel

TL Compagnon

Où : immersion dans [le Faitout](#), tiers-lieu dédié à l'hospitalité et la justice alimentaire (La Mulatière, AURA).

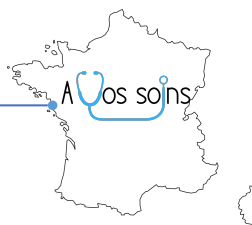
Les attentes du porteur de projet : Partage des expériences pour comprendre quelles similitudes et quelles différences dans la démarche entre Tiers-lieu du dedans, le Faitout et Tiers-lieu du dehors, le Cri de l'Œuf ? Qu'est-ce qui se joue autour de la cuisine notamment pour recréer une vie de quartier pour et par ses habitants des pieds d'immeubles ? Autrement dit, quels sont les enjeux dans l'acte de cuisiner ensemble?

Les acquis : Les réalités de terrain démontrent que la régularité des actions est un ingrédient essentiel pour ancrer des pratiques viables et réussir à mobiliser des habitants sur du long terme. La volonté de générer une vie de quartier et la mixité sociale et culturelle passe plus par de l'externalité (aller vers en tant qu'association) que par la volonté initiale des habitants qui y résident.

"Nous comprenons que l'enjeu principal des tiers-lieux en pied d'immeuble reste de répondre aux besoins concrets de ces quartiers."

À vos soins (lien)

Saint-Nazaire (Pays de la Loire)
2019
Association



Objet du tiers-lieu

L'association A vos soins a pour objectif de réduire les inégalités d'accès aux soins : création et gestion d'un centre de santé polyvalent, 3 unités mobiles de prévention, 1 jardin « bien vieillir ». À vos soins porte le projet l'Arbre aux sens un concept de création de lieux, en extérieur, dont l'objectif est de préserver le bien vieillir avec une volonté de tisser des liens intergénérationnels. La présence de la nature dans l'environnement des personnes en situation d'exclusion ou présentant un trouble de santé répond à la fois à un droit, celui de bénéficier d'un environnement de qualité, et à un besoin, celui d'être en contact avec la nature pour garantir sa santé et son bien-être qui va poser les prémices d'un futur tiers-lieux « santé solidaire ». Son objectif est d'améliorer le cadre de vie de tous les habitants du quartier, à travers le bien-être, la santé et les liens sociaux.

Public concerné par le projet ?

Les habitants du quartier, les élèves de l'école située à proximité, le pôle enfance, des patients identifiés comme isolés, via les médecins du centre de santé du quartier et les personnes âgées. 54 ans moyenne âge participants / 81 % sont des femmes / 44 % vivent dans le QPV

Modèle économique

Le modèle économique à ce jour est basé sur de la subvention pour le projet l'arbre aux sens (appel à projet).

Quel modèle de gouvernance ?

- La gouvernance de ce projet est en cours de définition.
- La participation des habitants à ce projet se fait grâce aux partenaires locaux et aux différents dispositifs de l'association : l'EVS de quartier (espace de vie sociale), les associations locales de quartiers (ADPS, Escalado, Uniscité, Afev), l'unité mobile le MarSOINS, le centre de santé polyvalent A VOS SOINS et le « aller-vers » au sein du quartier (à la rencontre des habitants).

Relation avec le bailleur social : SILENE

Le bailleur social assure un rôle de relais d'information auprès des locataires Hlm (relais des plannings par voie d'affichage dans les halls d'immeuble).

Besoins d'accompagnement identifiés avant le dispositif

Besoin d'outillage et de méthodologie à l'éducation populaire et à la démocratie participative, notamment pour mieux comprendre comment devenir un tiers-lieu et développer une gouvernance de projet plus horizontale. Un autre besoin concerne le montage juridique à mettre en place notamment pour gérer l'imbrication de plusieurs projets entre eux : centre de santé, jardin de santé, lien avec l'EVS... Comment créer un tiers-lieu qui fasse vraiment le lien avec le centre de santé ? Également un besoin d'accompagnement et d'outillage sur l'évaluation qualitative.

Réponses apportées :

- Apport théorique sur le mouvement des tiers-lieux
- Panorama des différents modèles de gouvernance et zoom sur les piliers de la gouvernance partagée
- Présentation des enjeux liés aux différents formes juridiques
- Introduction à la mesure d'impact au travers d'apports théoriques et de cas pratiques

Accompagnement individuel

- La recherche de financement
- La volumétrie de l'équipe et son incidence sur le fonctionnement du projet
- Le positionnement et plaidoyer envers les acteurs publics
- La mobilisation des publics

TL Compagnon

Où : Immersion à [Danaecare](#) tiers-lieu de santé multisite à Etrat et Givors (dans la Loire).

Les attentes du porteur de projet : Pour continuer d'amplifier leur dynamique territoriale de réduction des inégalités d'accès au soin, À vos soins souhaite ouvrir un pôle de santé communautaire et solidaire avec le centre de santé existant. L'objectif serait de proposer des ateliers de soins collectifs, d'accueillir d'autres professionnels de santé, et d'y proposer des activités de bien-être et sport adapté. C'est dans ce contexte d'agrandissement que l'équipe a décidé d'aller rencontrer d'autres lieux de santé inspirants.

Les acquis : Avoir un retour d'expérience sur un projet de santé communautaire et comment fédérer un écosystème d'acteurs variés (collectivités, universités, institutions, professionnels de santé) autour de projets innovants visant à humaniser les soins et à améliorer l'accès à la santé. Échanges autour des méthodologies de recherche-action participative et de l'implication des usagers dans la conception des services. Les discussions ont permis d'identifier des pistes de collaboration future et d'inspirer les participants dans la conception et le développement de leur propre tiers-lieu santé à Saint-Nazaire.

« Cette visite a été l'occasion de partager des réflexions profondes sur les manières de réinventer l'accès à la santé et de valoriser l'humain dans les soins. »

Initiative emploi (lien)

Chatillon (IdF)

1987

Association intermédiaire et entreprise d'insertion



Objet du tiers-lieu

L'association a pour but d'aider les personnes sans emploi en difficultés sociales et professionnelles particulières à trouver un emploi stable en leur procurant un travail rémunéré et un accompagnement adapté. Elle se structure autour de trois activités : la mise à disposition de personnel, le lavage écologique de véhicules et la prestation de services de conciergerie. Initiative Emploi a pour objectif de faire vivre ce lieu grâce à la Conciergerie Dumas en agrégeant une communauté d'acteurs du territoire qui proposeront des services et des animations en lien avec : l'insertion professionnelle, la prévention santé, l'inclusion numérique, l'accompagnement scolaire, le sport, l'écologie, l'alimentation durable, l'agriculture urbaine...

Public concerné par le projet ?

Les salariés au chômage longue durée, les habitants, les élèves des écoles du quartier, les associations et acteurs de l'insertion du territoire.

Quel modèle de gouvernance ?

Association en lien fort avec les autres associations du territoire, des sessions de consultation sont mises en place pour interroger les habitants sur leurs souhaits d'activités pour construire le programme d'animation.

Modèle économique

- Initiative Emploi est une association intermédiaire et une entreprise d'insertion conventionnée par la Direction régionale des entreprises. 20% des produits de la structure proviennent de financements publics et 80% de la vente de ses services.

Relation avec le bailleur social : LOGIREP

Le bailleur a accompagné l'identification et la mobilisation des habitants autour des activités de vivre ensemble.

Besoins d'accompagnement identifiés avant le dispositif

Accompagnement sur la stabilisation d'un modèle économique et donc un soutien dans l'identification d'offres rémunératrices à mettre en place. Également sur la mise en place d'outils facilitant la mesure d'impact. Ont un besoin sur la valorisation de projet. Enfin un besoin sur la structuration juridique du projet notamment en lien avec les statuts juridiques et le modèle de gouvernance avec comme objectif la pérennisation.

Réponses apportées :

- Structuration d'un modèle économique autour d'un cas concret
- Introduction à la mesure d'impact au travers d'apports théoriques et de cas pratiques
- Panorama des différents modèles de gouvernance et zoom sur les piliers de la gouvernance partagée
- Présentation des enjeux liés aux différents formes juridiques

Accompagnement individuel

- Préparation à des rendez-vous institutionnels structurants
- Aide à la décision et au positionnement autour de l'enjeu d'un changement de lieu et d'échelle
- Travail de réflexion et recherche de solutions autour du plan de charge RH et de la gestion des pics d'activités

TL Compagnon

Où : Immersion à [La Mine](#), une maison des communs dédiée au réemploi et à l'innovation sociale à Arcueil (IDF)

Les attentes du porteur de projet : Comprendre le fonctionnement global de la structure et les spécificités d'un modèle de réemploi (autant d'un point de vue logistique que d'organisation de l'équipe). Comprendre les facteurs de réussite du lancement d'un de projet d'insertion par l'activité de réemploi et de recyclerie, ainsi que le modèle d'animation de vie de quartier. Saisir le modèle économique de la structure. Avoir une liste d'acteurs sur le territoire pour penser des projets de réemploi dans le 94.

Les acquis : Réponses précises à leurs questions sur la gestion du lieu, le modèle économique; Cela donne des pistes pour le lancement de ce type d'activité dans leur tiers-lieu et surtout amène une réflexion autour de l'importance d'une étude de faisabilité pour affiner un projet de ce type et avoir des outils fiables à présenter à de potentiels financeurs ; Le tiers-lieu compagnon a partagé une liste de contacts intéressants dans les réseaux de réemploi et recycleries du Val de Marne afin d'affiner les perspectives de projet que Initiative emploi a sur le territoire.

« Cette journée a été très instructive dans l'ensemble. Nous repartons avec des perspectives et des contacts et nous avons eu des échanges très riches et éclairants. »

Espace 19 (lien)

Paris (IdF)

2012

Association



Objet du tiers-lieu

Le projet "Pour une alimentation saine, durable et accessible à tous" a pour objectif de promouvoir une alimentation saine, durable et accessible à toutes et tous par l'accompagnement d'un groupe d'habitants, à l'origine de la demande - résidents de Paris Habitat et adhérents des centres sociaux et socioculturels du quartier - à la création d'un groupement d'achat de produits de qualité, et en circuit court dans un contexte de précarité socioéconomique. Ce projet comprend aussi des actions de sensibilisation à l'alimentation équilibrée.

Public concerné par le projet ?

Les habitants du 19^{ème} arrondissement (26% vivants sous le seuil de pauvreté), les locataires de l'office Hlm et les adhérents du collectif.

Modèle économique

Hybride : fonds propres issus des prestations de service, vente de marchandises (produits alimentaires transformés), adhésions et subventions publiques (ARS, ville de Paris, France relance) ou privées (Fondation de France, Macif, Paris Habitat).

Quel modèle de gouvernance ?

- Le projet propose deux manières de s'impliquer au sein du collectif: Adhérer au projet et bénéficier des ventes, ateliers cuisine saine et autres activités de sensibilisation. Des AG permettent aux habitants et adhérents de partager leur réflexion sur le projet - Intégrer le groupe noyau du Collectif et participer à la gestion et à la stratégie du projet. Les membres du groupe noyau sont impliqués dans chaque étape des activités organisées dans le cadre du projet.

Relation avec le bailleur social : Paris Habitat

Accompagnement au niveau de la mobilisation et de la communication autour des activités proposées par le projet

Besoins d'accompagnement identifiés avant le dispositif

Le besoin d'accompagnement se situe autour de la mobilisation des habitants (ciblage des personnes, diversité des publics), et voir comment structurer le projet (diagnostic organisationnel) pour aller vers l'autonomisation des habitants (Comment opérer un transfert de responsabilité sans brusquer les choses). Besoin d'outils et de méthode d'éducation populaire et à la démocratie participative, au développement du pouvoir d'agir des habitants. Besoin d'accompagnement sur la valorisation du projet et étude impact.

Réponses apportées :

- Retours d'expériences et exercices de co-développement autour de la mobilisation et de l'autonomisation des publics
- Introduction à la mesure d'impact au travers d'apports théoriques et de cas pratiques

Accompagnement individuel

Travail au travers de différents exercices dont un SWOT pour aider à l'écriture d'une feuille de route (moyens, plan d'actions et points de vigilance) pour acter une évolution forte du projet initial et convaincre la direction de l'association et plusieurs partenaires

TL Compagnon

Où : Immersion à la [ferme de la Cure](#), tiers-lieu alimentaire d'éducation à la biodiversité et formation à la permaculture géré par l'association la SEVE (Sailly, IDF).

Les attentes du porteur de projet : Partage d'expérience autour du sujet de l'alimentation, découvrir les activités de l'association et comprendre la structuration entre les animations de sensibilisation à la nature, les actions d'agriculture, d'élevage et la coopérative d'achat groupé.

Les acquis : Echange autour des objectifs de La SEVE et de la Ferme de la Cure, les valeurs et philosophie qui structurent leurs actions notamment sur le thème de l'alimentation ; Temps d'échanges avec des bénévoles actifs sur la construction et le fonctionnement de deux activités : une coopérative d'achat autogérée et le marché des producteurs locaux à la ferme; Temps d'échanges avec la chargée de gestion et de développement sur certains outils et fonctionnement collectifs mis en place (prix « libre et conscient », la SEVE met à disposition un « guide du tarif libre » ; échange autour de la répartition entre mobilisation des bénévoles et rôles salariés, comment instaurer une relation de confiance ?...)

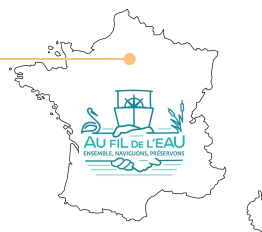
« Bien que nos contextes soient différents, on repart avec des outils et des axes de réflexions à creuser (Quel niveau d'implication du collectif envisager ? Quelle stratégie pour développer son autonomie ? Quelle gouvernance ? Quel format de coopérative privilégier ? Quels partenaires mobiliser ? Quel modèle économique (modèle groupement d'achat ou modèle tarifications multiples) ?) »

Au fil de l'eau (lien)

Choisy-le-Roi - IDF

1982

Association loi 1901



Objet du tiers-lieu

L'Association Au Fil de l'Eau agit pour la préservation et la mise en valeur des cours d'eau en Ile-de-France. Au travers de ses chantiers d'insertion, l'association permet l'accès à la navigation au grand public tout en les sensibilisant aux enjeux environnementaux liés à l'eau. Le projet "Un bateau à la rescousse des déchets" s'organise autour de trois axes :

1. Des formations-actions au diplôme BAFA et aux gestes de prévention et secours civiques (PSC1) pour les jeunes et adultes.
2. Un engagement citoyen des jeunes participants dans la mise en place d'actions citoyennes et conviviales dans le parc Hlm de Valophis Habitat sur le vivre-ensemble ou la valorisation et réemploi de déchets, en contrepartie du financement du BAFA.
3. La collecte de déchets à bord du bateau, encadrée par des salariés en insertion, pour la navigation et l'animation, avec pour objectif la compréhension du cycle du déchet urbain : du quartier à l'eau.

Public concerné par le projet ?

Jeunes du quartier en 17 et 25 ans désireux d'obtenir la formation BAFA. Principalement des lycéens ou étudiants avec des disponibilités limitées.

Modèle économique

Fonds de la Fondation MACIF, financement de la politique de la Ville (mobilisation de l'abattement de la TFPB en QPV lié à Valophis Habitat) ainsi que par la Ville de Choisy le Roi.

Quel modèle de gouvernance ?

- La gouvernance de l'association est composée d'un Bureau et d'un CA. Les statuts de l'association prévoient, au sein du CA, deux sièges de représentants des salarié.es élu.es par leurs pairs.
- Au Fil de l'Eau collabore avec le bailleur social Valophis Habitat qui établit un pont de communication entre les jeunes et l'association. La principale difficulté rencontrée par notre équipe réside dans le manque de motivation ou d'engagement des jeunes dans la conduite de ce type de projet.

Relation avec le bailleur social : Valophis Habitat

Le bailleur participe au financement de l'action. Afin d'améliorer le sourcing du public et la mise en place d'actions écocitoyennes, Au Fil de l'Eau a prévu d'organiser une réunion en début d'année 2024 avec Valophis Habitat pour capitaliser sur 2023 et améliorer les modalités d'intervention pour la première promotion BAFA de l'année prochaine.

Besoins d'accompagnement identifiés avant le dispositif

Besoin de conseils et retours d'expérience sur la mobilisation des habitants dans le projet et notamment la communication sur les notions d'insertion, d'accessibilité. Besoin d'aide sur le passage à l'échelle ainsi que la valorisation et la documentation. Besoin d'une mise en réseau avec d'autres lieux qui ont des thématiques proches pour partage de bonnes pratiques ; mais également mieux voir comment articuler ce projet avec les autres associations du territoire. Enfin, un accompagnement sur la mesure d'impact, sa valorisation et l'implication des habitants du quartier en vue de leur autonomisation sur le projet

Réponses apportées :

- Retour d'expériences et exercices de la mobilisation des publics jeunes et de la communication auprès des habitants et partenaires financiers
- Initiation à la mesure d'impact avec des apports théoriques et exercices pour communiquer sur la notion d'insertion
- Travail autour de l'argumentaire pour attirer des partenaires financiers et prescripteurs

Accompagnement individuel

Appui à la recherche de financement dans le cadre de déménagement et aménagement dans de nouveaux locaux.

TL Compagnon

Où : Immersion à [Vir'Volt](#), tiers-lieu ancré dans une perspective environnementale, interculturelle et sociale (La Ferté Alais, IDF).

Les attentes du porteur de projet : Comprendre leur fonctionnement et explorer les possibilités d'actions conjointes concernant l'accompagnement social et l'insertion.

Les acquis : Compréhension de la gestion de Vir'Volt notamment concernant l'accompagnement proposé aux services civiques internationaux. Présentation de la temporalité des chantiers. Échange autour de la mobilisation des publics, et la construction de parcours long, réunissant plusieurs partenaires éducatifs dans une perspective de coopération. Evaluation des possibilités de coopération, des besoins de chaque structure et des actions conjointes pour y répondre (possibilités de financement).

Expérimentation conjointe à mettre en place dans les mois suivants : Participation des personnes accueillies dans des parcours d'insertion à Vir'volt aux journées de découverte des métiers fluviaux d'Au Fil de l'eau - Présentation des modalités de formation et des parcours de salariat en insertions proposés par Au fil de l'eau aux personnes en insertion à Vir'volt - Développer un cycle d'action d'insertion conjointes : Ateliers de menuiserie sur le site de l'association Vir'Volt + Ateliers de navigation et de chantiers environnementaux + Action de sensibilisation des publics cibles dans les QPV - Possibilité de mettre en place en été 2025 un chantier international de jeunes bénévoles au profit des actions environnementales mises en place par Au fil de l'eau.

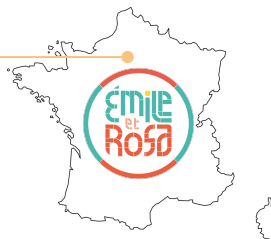
« Nous avons évoqué la possibilité d'organiser une journée de découverte des métiers de l'eau à bord de nos bateaux pour les jeunes de Vir'Volt, ainsi qu'une présentation de notre chantier d'insertion pour ceux qui seraient intéressés. »

Emile et Rosa (lien)

Paris (IdF)

2021

Association en Entreprise à but d'emploi



Objet du tiers-lieu

Emile & Rosa souhaite développer un nouveau concept de tisserie avec et pour les habitants du quartier de Rosa Parks, afin de favoriser le lien et l'autonomie autour des enjeux de l'économie circulaire. La tisserie sera un lieu de partage et d'animation d'ateliers de couture avec des matériaux réemployés, de la réparation de vélo, des formations aux éco-gestes, des animations DIY, conseils sur l'entretien de son logement (bricolage, repérage des fuites d'eau, ...).

Public concerné par le projet ?

Des salariés qui ont vécu le chômage de longue durée, des habitants du quartier, des femmes du quartier, des personnes en situation d'isolement et précaires.

Modèle économique

Emile et Rosa a un modèle économique hybride : des subventions de l'Etat et de la collectivité afin de soutenir la création d'emploi de personnes ayant vécu le chômage de longue durée, le fruit des ventes de leur travail et le soutien de fondations pour l'amorçage de nos projets.

Quel modèle de gouvernance ?

- Emile et Rosa est une Entreprise à But d'Emploi sous statut associatif. L'EBE a donc un conseil d'administration. Aussi, le projet est un projet de territoire et il existe un Comité Local pour l'Emploi (CLE). Ce CLE désigne le collectif d'acteurs et actrices locaux qui pilote le projet sur le territoire. Il est présidé par l' élu local référent (Maire) et réunit l'ensemble des acteurs et actrices volontaires du territoire pour mettre en œuvre le droit à l'emploi.

Relation avec le bailleur social : La RIVP

La RIVP est le bailleur principal du quartier, il est aussi membre du CA du projet. La RIVP soutient la démarche. Un 2e lieu va ouvrir : un café associatif dans le quartier Rosa Parks.

Besoins d'accompagnement identifiés avant le dispositif

Un besoin concernant la culture de la coopération territoriale (mieux connaître les acteurs du territoire, se mettre en réseau, travailler sur des actions complémentaires, être un lieu repère pour le quartier). La formation et l'acculturation des équipes au concept de tiers-lieu. Apprendre et se former collectivement aux enjeux d'ouverture, d'inclusion et donc de posture individuelle et collective. Enfin, un besoin d'être outillé sur la cohabitation d'activités productives/professionnelles et d'initiatives citoyennes.

Réponses apportées :

- Introduction de la notion de tiers-lieux et des outils d'intelligence collective pour mobiliser les équipes et habitants
- Travail sur l'ancrage territorial avec l'aide de la cartographie des parties prenantes et du persona pour connaître leurs attentes vis à vis du projet
- Valorisation de bonnes pratiques pour être visible dans le quartier et travailler une programmation attractive
- Outillage sur les modèles économiques des tiers-lieux avec un enjeu d'hybridation des ressources

Accompagnement individuel

Co-conception et animation d'une matinée d'ateliers permettant de :

- Fédérer l'équipe autour du tiers-lieu en création, partager la vision d'Emile et Rosa
- Définir ensemble l'identité visuelle du lieu et l'offre de services qui y sera proposée
- Travailler l'ouverture du lieu sur le quartier, la mixité des publics accueillis et les canaux de communication à mobiliser en vue de l'ouverture

TL Compagnon

Où : Immersion à La [Petite Roquette](#), tiers-lieu multi-sites et facettes (ressourceries, café, atelier de réparation, espace culturel...)

Les attentes du porteur de projet : « *Des attentes pour comprendre comment on grandit et à quoi on ressemble au bout de ... 20 ans !* » Dans le cadre de l'ouverture de leurs 2 lieux (friperie et café cantine), Emile et Rosa a souhaité se rapprocher de la Petite Roquette qui a des activités similaires. Besoin d'un "modèle" pour s'inspirer, notamment pour comprendre l'impact du temps sur les projets et l'organisation qui se structurent pas à pas, surtout en phase de changement d'échelle. "Comment on s'organise sur plusieurs sites ? Comment communique-t-on ? Comment prend-on des décisions ? Comment faire des bons choix ? Quel temps cela prend pour grandir ?"

Les acquis : Cela a permis à l'équipe de se projeter dans une structure plus mature, plus grande et multi-sites, Sensibiliser les salariés en insertion au réemploi, Mieux comprendre comment fonctionne une ressourcerie à chaque étape du cycle, Observation de l'organisation de la ressourcerie : rangement / organisation au détail / fonctionnement, l'agilité requise de la part des équipes pendant le service de restauration.. « *Un beau moment partagé collectivement qui permet de faire du lien. Nous sommes ressortis avec plein d'idées en tête ! Et l'envie de Créer des liens avec cette association qui peuvent être utiles par la suite.* »

BRIC (lien)

Saint-Chamond (AURA)

2021

Association

**Objet du tiers-lieu**

Ce projet est axé sur l'économie circulaire avec la récupération des encombrants (dépôts sauvages) : prendre appui sur les acteurs locaux, sur le tiers-lieu en émergence pour accompagner les habitants sur les questions liées au développement durable. La sensibilisation est l'une des clés importantes de BRIC. L'enjeu étant de donner le pouvoir d'agir aux habitants et de pouvoir répondre aux défis environnementaux. 4 activités principales structurent ce tiers-lieu :

- Atelier d'insertion IAE, avec en support de travail la rénovation et la création d'objets à partir de récupération,
- Un atelier participatif, pour que les habitants puissent créer et réparer eux-mêmes leurs objets,
- Boutique commerciale, avec la vente des objets rénovés et créés.
- Boutique sans argent avec en concept « de donner sans prendre, et prendre sans donner »

Public concerné par le projet ?

Situé dans un quartier vulnérable avec difficultés sociales et économiques, le public est varié et concerne aussi bien des personnes en difficultés que des citoyens sensibilisés aux sujets environnementaux et des personnes très éloignées de l'emploi.

Quel modèle de gouvernance ?

Association avec un CA de 13 membres se réunissant tous les 2 mois et de son bureau avec 3 membres. Un COPIL comptant des parties prenantes du projet.

Modèle économique

- Ils proposent des prestations de collecte d'encombrants (auprès du bailleur) et développerons cette activité avec les agences immobilières. Des subventions complètent le modèle pour les activités de l'économie circulaire mais aussi pour l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi. L'autre source de financement est constituée des adhésions et dons des adhérents.

Relation avec le bailleur social : Habitat et Métropole

Un lien dans l'intérêt des habitants du territoire et du quartier comptant 6000 habitants et un parc de 1600 logements. Une démarche de collecte des encombrants faisant l'objet d'un conventionnement. Des réponses co-construites aux appels à projet et démarches de la politique de la ville notamment dans le cadre de la gestion urbaine et sociale de proximité).

Besoins d'accompagnement identifiés avant le dispositif

Un accompagnement autour de l'hybridation activités frugales et non frugales (boutiques sans argent), ainsi que la mise en place d'une stratégie financière pérenne. Le projet a également besoin d'être intégré dans la dynamique des tiers-lieux : mise en réseau avec les acteurs locaux, et bénéficier de retours d'expertises pour faciliter le développement du tiers lieu.

Réponses apportées :

- Introduction de la notion de tiers lieux et de gouvernance partagée
- Outillage sur les modèles économiques des tiers-lieux avec un enjeu d'hybridation des ressources
- Travail sur la connaissance des attentes des cibles jeunes et habitants auxquelles l'association pourrait répondre

Accompagnement individuel

- Appui opérationnel sur la création d'outils de gestion pour l'animation d'évènements (retroplanning,, budget prévisionnel, formulaire d'inscription)
- Bonnes pratiques sur la communication pour identifier et attirer de nouveaux adhérents et recruter des bénévoles (plan de communication)
- Aiguillage sur la gouvernance pour clarifier les rôles et responsabilités entre le chef de projet salarié et la présidente de l'association

TL Compagnon

Où : Immersion au sein du [réseau du CREFAD](#) (Saint-Etienne, AURA)

Les attentes du porteur de projet : « *J'ai eu le choix entre différents lieux. J'ai souhaité rencontrer un acteur bien implanté sur notre territoire afin d'exposer différentes problématiques que notre association rencontre.* » Le besoin d'échanger sur les difficultés rencontrées dans la structuration du projet BRIC notamment autour de l'hybridation des activités, s'inspirer de leur modèle économique et avoir des conseils sur la recherche d'un lieu dans un contexte politique difficile.

Les acquis : Présentation des activités du CREFAD et projets en cours, permettant d'avoir une cartographie de l'existant et une visualisation des activités qui peuvent-être développées dans une démarche tiers-lieu. Découverte de leur modèle économique : Les sources de financement sont nombreuses et fonctions des différentes actions. Ils ont un modèle hybride entre fonds publics (Etat, Europe) et privés (prestation, fondations). L'échange et le retour des expériences respectives ont permis de définir un dénominateur commun dans les freins et avancées des projets : l'importance du soutien politique dans un projet de tiers-lieu. « *Une journée riche de partage, d'échanges, de rencontres autour de belles valeurs, et de découvertes de nos projets. Le partage d'expériences m'aide dans le la finalisation de notre projet. Toutes les questions abord es permettent de poser une BRIC supplémentaire sur la construction de notre projet de tiers lieu d'économie circulaire.* »

PARTIE 4. RESSOURCES



Vous trouverez dans cette partie les principales ressources utilisées lors des modules théoriques d'accompagnement des porteurs de projet lauréats.

Le lien vers ce [padlet](#) vous permet d'avoir les ressources sur les thématiques suivantes :

- La culture de la coopération
- Cadrer son projet
- Mobiliser les publics
- Gouvernance partagée
- Outils participatifs
- Impact social et mesure
- Outils de suivi de projet

Devenir tiers-lieux

Ouvrages

The Great Good Place - Ray Oldenburg - 1989

Tiers lieux : et plus si affinités - Antoine Buret - 2015

Lieux infinis – Encore heureux - 2018

L'hypothèse collaborative – ouvrage collectif dirigé par Georges et Mathias Rollot – 2018

Rapports

Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires...Une nouvelle époque de l'action culturelle – Fabrice Lextraire - 2001

Mission Coworking : faire ensemble pour mieux vivre ensemble – France Tiers-Lieux Levy-Weitz Patrick – 2018

Faire ensemble pour mieux vivre ensemble – France Tiers-Lieux - 2021

La place du village – une initiative de Keys Reim – 2021

Livre blanc pour une alimentation saine, durable et solidaire ! Retour sur le projet "les 100 lieux nourriciers" , constats, enseignements et pistes d'actions - AFAUP - 2022.

Infographies

Comment créer un tiers-lieu – coopérative des tiers-lieux – 2014

Articles

L'hypothèse des tiers lieux culturels par Raphael Besson – 08 03 2018

Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines par Raphaël Besson - Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement ([en ligne](#)) - 29 11 2017

Tiers-lieux : là où l'open coule de source (2) par Balthazar Gibiat et Sylvie Legoupi sur le site solidarum.org - 21 03 2022

Podcasts

Dessine-moi un tiers-lieu – La Croix Rouge Française

T'as de beaux lieux par Anaïs Gruson et Deborah Ozil

Sites

Le Site de l'[Association Nationale des Tiers-Lieux](#)

La [Coopérative des tiers-lieux](#) : le réseau régional de tiers-lieux de Nouvelle Aquitaine

[Movilab](#), le wiki des tiers-lieux : un centre de ressource open source

Le Site du [GIP France Tiers-Lieux](#)

Le Site de l'[Observatoire des tiers-lieux](#)

Gouvernance

Rapports

[La gouvernance des associations en pratiques](#) - Le Mouvement associatif - 2014.

Ouvrages

Reinventing organizations - Frederic Laloux - 2015

Sites

Le site [des SCOP](#)

Le site de [l'Université du Nous](#)

Articles

Gouvernance partagée, intelligence collective, prise de décision : comment créer et maintenir un collectif ? - [En Roues Libres](#), le road trip - 17 09 2021

MOOC

[MOOC Gouvernance partagée](#) du Mouvement des Colibris

Modèle économique

Rapports

Compagnie des Tiers-lieux : [Cahier d'activités](#) pour créer votre tiers-lieu

Développement durable des territoires : la voie de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération- [ADEME](#)-2019.

Panorama national et pistes d'action pour l'économie de la fonctionnalité, recensement, analyse et éléments d'interprétation - ADEME - 2020.

Les [modèles économiques des tiers-lieux](#) par France Active

Sites

Avise : [Comment développer son modèle économique ?](#)

Évaluation d'impact

Sites

Le site de [Commune Mesure](#)

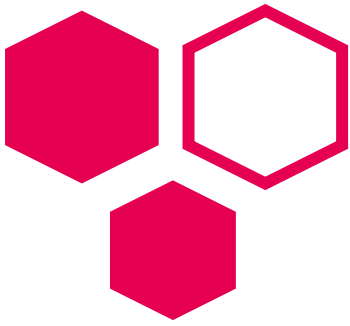
Rapports

Approche.s! - [L'évaluation des effets sociaux des lieux hybrides](#)

Fondation Rexel [le guide de la mesure d'impact social](#)

Comment mesurer l'impact d'un projet alimentaire ? - [projet Syalinnov de la Fondation Daniel & Nina Carasso](#) - 2019.

Mode d'emploi - évaluer l'impact social, un éclairage pour ceux qui financent une activité d'utilité sociale - [AVISE](#)



L'ANTL, la Fondation Macif et L'USH remercient tous les participants du projet quartier d'avenir : les équipes salariées et bénévoles des structures lauréates, leurs binômes bailleurs sociaux et les salariés mobilisés, les 3 formatrices des modules d'accompagnement ainsi que les 9 tiers-lieux compagnons.



Fondation





Association Nationale des Tiers-Lieux :
<https://tiers-lieux.fr/?Adherer>
contact@tiers-lieux.fr

